

ESSAI

SUR

LA STATISTIQUE ANCIENNE

DE LA BELGIQUE,

JUSQUE VERS LE XVII^{ME} SIÈCLE.

ESSAI
SUR
LA STATISTIQUE ANCIENNE
DE LA BELGIQUE,
JUSQUE VERS LE XVII^{ME} SIÈCLE;

Par le Baron De Beiffenberg.

—
PREMIÈRE PARTIE,

LUE DANS LA SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1831

Statistica.... quum inter historiam et politicam quasi
in medio sit posita, difficillime sanc ab utraque dis-
tinguitur, nisi artis eam finibus circumscribamus.
F.-J. MONE, *Oratio innug. de optimo genere
tractandæ statistice* (1817).



BRUXELLES,
M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADEMIE ROYALE.
—
1832.

ESSAI
SUR
LA STATISTIQUE ANCIENNE
DE LA BELGIQUE,
JUSQUE VERS LE XVII^{ME} SIÈCLE.

LA statistique, en tant que science, est une création nouvelle : l'on sait qu'elle doit son nom à l'allemand Godefroid Achenwall (¹). Néanmoins, comme fait pratique, elle remonte à la plus haute antiquité. C'est ainsi qu'on faisait des poèmes et des tragédies, avant qu'Aristote eût promulgué les lois de la poésie. Mais tandis qu'il calquait ses théories sur des chefs-d'œuvre, c'est par l'étude des essais informes et des erreurs du passé que les statisticiens modernes se sont principalement formés. Le principe de la perfectibilité indéfinie de notre espèce, rêvé par Condorcet (²) sous la hache révolutionnaire, préconisé ensuite

1. DE LA STATISTIQUE
EN GÉNÉRAL.
=
Réflexions préliminaires.

(¹) Achenwall publia, en 1748, à Göttingue, le premier plan raisonné de statistique ; l'année suivante il en donna un manuel. Cependant le nom de cette science ne se trouve pas encore dans la *Sciagraphia Encyclopædiæ philosophicæ*, publiée par A.-G. Baumgarten, en 1769. On est surpris de ne pas le rencontrer non plus dans la *Philosophische Encyclopaedie oder System der gesammten wissenschaftl. Erkenntnisse*, que M. S. Erhardt fit imprimer en 1818, et que M. F.-J. Dumbeck traduisit en latin durant l'année 1822. *Voyez l'Appendice (D).*

(²) Dans les *Quatre saisons du Parnasse*, M. Fayolle a recueilli un article remarquable de M. Maille-Lacoste de St.-Domingue, sur ce système. XIII, 250.

par St-Simon malheureux, ne paraît pas applicable aux arts d'imagination comme à ces connaissances auxquelles l'observation sert de base. Quand même l'expérience n'attesterait point cette différence, la réflexion la moins sérieuse suffirait pour la faire apercevoir. L'imagination en effet, pour me servir d'une expression de Montaigne, est *prime-saultière*, au lieu que l'observation est méditative; la première, avide avant tout d'impressions spontanées, fait consister une grande partie de son originalité dans les formes: la seconde compte, et avec raison, sur le temps, car il est à croire que qui regarde davantage, aperçoit plus de choses ou les voit plus distinctement; aussi les formes sont insignifiantes pour elle; pourvu qu'elle ajoute à la masse des faits, pourvu qu'elle les lie d'une manière plus étroite ou qu'elle en tire des conséquences ignorées, il lui importe peu d'employer même des formes inélégantes ou triviales. Enfin, le sentiment a sa source dans l'homme, et il est loin d'être inépuisable; mais les objets de notre contemplation externe, indépendants des lois universelles de la sensibilité et de la pensée humaines, sont infiniment plus divers et plus tranchés.

Donc le temps a dû profiter à la statistique, ainsi qu'à toutes les sciences du même ordre. Cependant, encore aujourd'hui ses limites ne sont pas généralement fixées; les uns les reculent, les autres les rapprochent outre mesure. Celui-ci érige la statistique en une espèce de science encyclopédique; celui-là ne veut la reconnaître que dans les chiffres ou dans les résultats de l'économie politique. S'il est vrai de dire qu'il existe peu de connaissances dont la statistique ne réclame le concours, les ressources qu'elle leur emprunte, elle se les rend particulières par une

parfaite assimilation et paie, à son tour, avec usure les services qu'elle a reçus.

Avant d'entrer dans des spécialités historiques propres à ce *Système nouveau de statistique*.

pay-s, qu'on me permette d'exposer sous quel point de vue la statistique peut être traitée et quelles sont les bornes que je lui assigne. Ces considérations générales serviront à coordonner les particularités qui doivent suivre, et donneront un fondement plus ferme à certains détails qui pourraient paraître minutieux ou frivoles.

La connaissance complète d'un état embrasse les trois modes de la durée : le passé, car il est gros du présent et de l'avenir, le présent au milieu duquel nous nous agitons, le futur qui renferme le mystère de nos craintes et de nos espérances et auquel, par conséquent, il convient de nous préparer par tous les moyens que suggère la prévoyance. Or, le passé appartient à l'histoire proprement dite, et le futur à la politique : reste le présent dont s'empare la statistique, laquelle sert ainsi de transition aux deux autres sciences, et qui moins fière, moins dédaigneuse qu'elles, recueille comme une conquête jusqu'aux détails infimes qu'elles répudient, quoiqu'ils servent à la première à mieux caractériser les hommes et les choses, à la seconde à établir ses règles sur des prémisses plus solides.

Et d'abord elle peut être considérée *subjectivement*, c'est-à-dire dans la pensée ou l'être cognitif, et alors elle est *pure* ou *théorique*; ou bien *objectivement*, et dès ce moment elle devient *appliquée* ou *pratique*.

Théorique, elle se présente 1^o sous le point de vue de l'*histoire*, qui en examine l'origine, les progrès, les différentes phases,

et en fait connaître la *littérature*; 2^o elle se compose de réflexions ou de résultats généraux sans liaison nécessaire, et s'appellera, si l'on veut, *aphoristique*; 3^o elle réunit dans un corps de doctrine toutes les propositions qui la constituent : en un mot, elle en forme un *système*.

Pratique, elle raconte ou peint ce qui est : elle est 1^o *descriptive*; 2^o elle recueille des nombres, soumet au calcul les phénomènes les plus variables, les plus compliqués, traduit même en chiffres certains faits qui, quoique dépendans de la volonté, sont susceptibles d'être exprimés par une moyenne, et prend le nom de *numérale* ou de *mathématique*; 3^o pour énoncer ses résultats, elle emploie quelquefois des procédés graphiques autres que l'écriture ou les chiffres : alors elle est *figurative*.

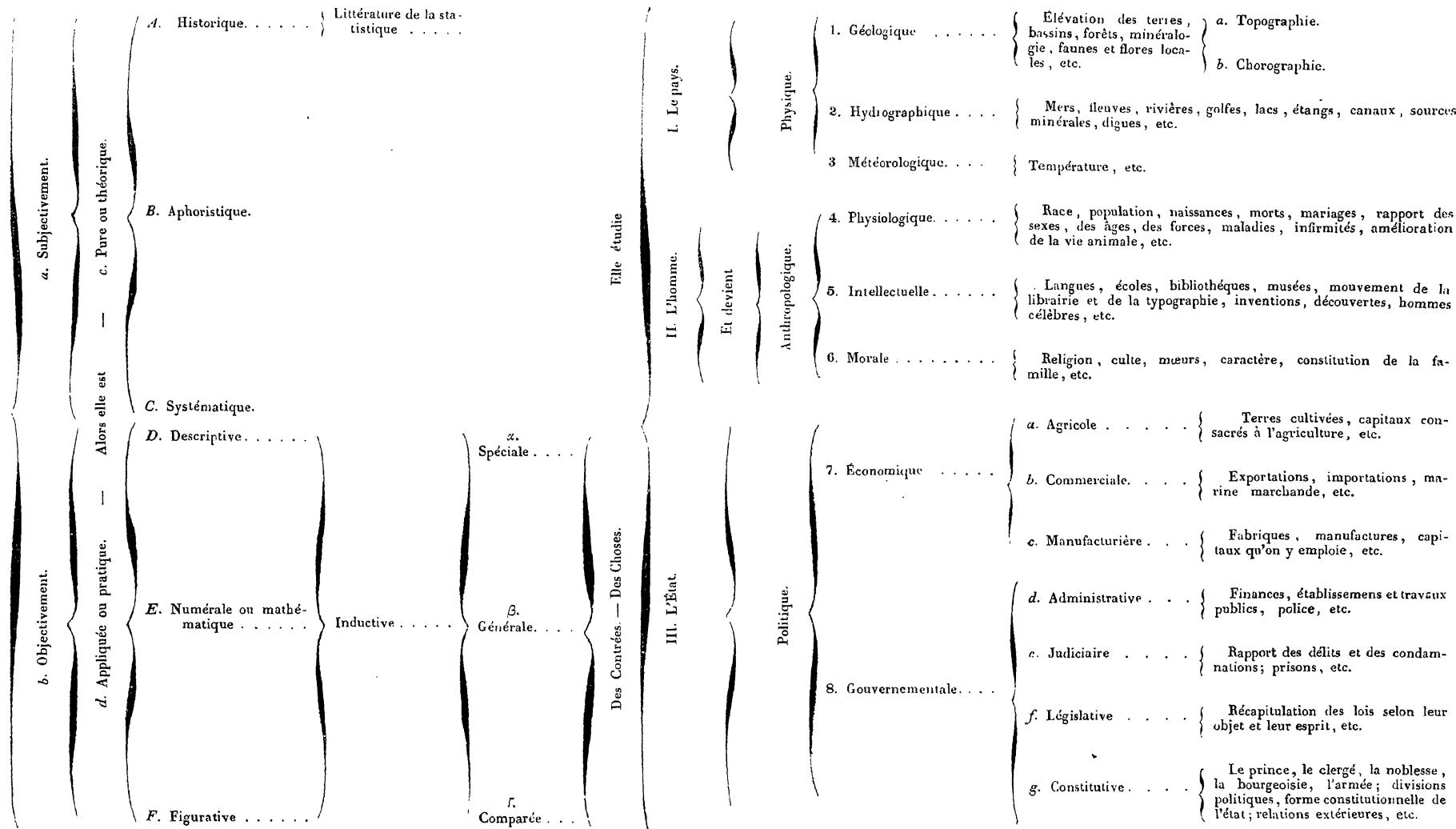
Soit qu'elle *décrive*, qu'elle *énumère* ou qu'elle *figure*, son premier mérite est de généraliser les faits épars et, s'il est possible, d'en tirer des *lois*; résultat auquel elle arrive par l'*induction*.

Il est sans doute inutile de remarquer que la statistique peut s'étendre ou se resserrer comme l'histoire, qui tantôt s'occupe d'un individu, tantôt embrasse tout le globe. Elle sera donc ou *spéciale* ou *générale*, suivant qu'elle traitera d'une ville, d'un canton, d'une province, d'un pays, d'un seul de ses objets, de plusieurs ou de tous. Elle sera aussi *comparée*, lorsqu'elle opposera les unes aux autres, les données fournies par diverses époques, populations ou localités, et cette manière de la mettre en œuvre ne fera qu'ajouter à son utilité, en multipliant ses leçons et ses avertissements.

Ses données se rapportent 1^o au *pays*; 2^o à *l'homme moyen*

TABLEAU SYNOPTIQUE.

Page 5 (*).



qui l'habite; 3^o à l'état dont il est membre : elle est donc *physique, anthropologique et politique*.

La *statistique physique* diffère de l'histoire naturelle et de la géographie, en ce qu'elle ne décrit un pays que relativement à l'homme social. Elle sera *géologique, hydrographique ou météorologique*, selon les recherches auxquelles elle se livrera de préférence : suivant qu'elle étudiera le *sol, les eaux, la température*.

Si, en qualité d'*anthropologique*, elle s'adresse à l'homme, elle verra en lui l'homme externe ou *physiologique*, et l'homme interne, *intellectuel* et *moral*. Les recherches relatives à la population, aux naissances, aux morts, aux mariages, au rapport des sexes, des âges et des forces corporelles, appartiennent à la fois aux statistiques *physiologique, morale et politique*, mais plus particulièrement à la première.

La *statistique politique*, appréciant les forces de l'état ou démontrant ses ressorts et son équilibre, est *économique et gouvernementale ou dynamique*. La première montre la situation de l'*industrie agricole, commerciale et manufacturière*; la seconde celle du *pouvoir*; l'*administration, les tribunaux, la législation, la constitution fondamentale du pays, le clergé, la noblesse, la bourgeoisie, l'armée*, figurent, s'il y a lieu, dans ce dernier chapitre.

Un tableau synoptique résumera ce qui précède (*).

En suivant ce plan, je vais me livrer à quelques investigations sur la statistique de l'ancienne Belgique, en préférant, suivant mon usage, les sources inédites aux autorités déjà connues. Ce morceau détaché d'un travail plus étendu sur la vie publique et

privée des Belges avant le dix-septième siècle, pourra servir de supplément au Mémoire sur le commerce, la population et l'industrie, auquel l'Académie a daigné accorder, dans le temps, une marque flatteuse de sa bienveillance.

II. LITTÉRATURE DE LA STATISTIQUE ANCIENNE DE LA BELGIQUE.
=

L. Guicciardini.

Louis Guicciardini, neveu du célèbre historien, et qui demeura long-temps à Anvers, ville dans laquelle le duc d'Albe, qui lui avait témoigné quelque faveur, le fit arrêter et saisir ses papiers (¹), est le premier qui ait donné une statistique générale des Pays-Bas, ou, comme il les appelle, de la *Germanie inférieure*. La première édition de son livre parut en 1567 : il semble s'y être proposé pour modèle Leandro Alberti, qui a décrit l'Italie géographiquement et historiquement, en mêlant à sa description des notices littéraires, des citations des poètes et d'autres ornementa de cette espèce, repoussés par la science (²).

Outre des traductions en diverses langues de la *Descrizione* de Guicciardini, en français par F. Belleforest (³), en latin par R. Telle ou Vitellius, en flamand par Kilian ou Van Kiel, lesquelles sont accompagnées de notes et d'additions par P. Dumont

(¹) M. J.-C. De Jonge a inséré dans ses *Verhandelingen en onuitgegeven stukken*, I, 85, une lettre de Jan de Ymmersele, relative à cette saisie.

(²) F.-J. Mone, *Historia statisticæ adumbrata*. Lovanii, 1828, in-4°, pp. 115, 120. La suppression des *Annales des Universités* rendra cette histoire très-rare, attendu que le volume dont elle fait partie n'a pu être terminé. M. Mone est un des professeurs que la révolution n'a pas eu la sagesse de s'attacher. On l'a renvoyé dans son pays qui le regrettait.

(³) Cette version de Belleforest a été prise par l'auteur des *Délices du pays de Liège* pour le texte même de Guicciardini, dont il ne veut pas, dit-il quelque part, changer *le style gaulois*. Au t. I, p. 272, il fait mourir en 1540 cet auteur italien, qui ne déçeda qu'en 1589. Sorel, *Bibl. Franç.*, 2^e édition, p. 222, prend la description des Pays-Bas pour une histoire des Pays-Bas.

ou P. Montanus et d'autres, on en a un abrégé dont ne parle pas J.-G. Meusel dans sa *Literatur der statistik*, Lips. 1790 et 1806⁽¹⁾.

Pierre Bertius, de Beveren, géographe d'un grand mérite et *Bertius.*
qui en 1616 a donné *Commentariorum rerum germanicarum* *Sweertius.*
libri tres, y a compris les Pays-Bas. *Ortelius et Vivien.*
Valère André.
Pontus Heuterus.
Barlandus.

Je ne parle ici de la *Belgii totius sive XVII provinciarum Germaniae inferioris descriptio* de François Sweertius, que parce qu'un de nos confrères⁽²⁾ la mentionne parmi les ouvrages estimés de cet écrivain, comme une *description très-détaillée des dix-sept provinces belges, fruit de ses longues veilles et de ses immenses recherches*, quoiqu'au fond ce ne soit qu'un petit écrit de peu d'importance, accompagnant la carte des Pays-Bas, donnée par Vrients en 1603, et réimprimé en 1628, en tête de l'*Athenæ belgicæ*. Dans la même classe se placent l'*Itinéraire* d'Ortelius⁽³⁾ et de J. Vivien, publié à Anvers

(¹) *La description universelle des Pays-Bas, de l'origine, assiette et estendue de chascune province de l'estat, police et gouvernement d'icelles; des mœurs et conditions de ses habitans, et des singularitez et choses plus remarquables qui s'y voient. Le tout tire de l'OEUVRE DU S^r GUICCIARDIN, par B. Rohault, P. Seconde édition, Arras, 1608, 248 pp. in-8^o.* Guicciardini fit imprimer sous ses yeux les trois éditions italiennes de son livre qui parurent in-fol. en 1567, 1581 et 1588. Cf. Prosper Marchand, *Dict. I*, 294; mon *Mémoire sur le Commerce*, p. 108, note 3; le *Catalogue de la bibl. de Jos. Ermens*, n° 3720—3733; Pars, *Index Batavicus*, 49—51, etc.

(²) *Rapport sur les travaux de l'Académie de 1769 à 1822*, par M. Dewez, *Nouv. Mém.*, t. II, p. viii.

(³) Les grands ouvrages géographiques publiés par Ortelius, Mercator, G. Blaeu, etc., seraient consultés avec fruit, comme le prouve la statistique commerciale de M. Verhoeven, qui a mis à contribution jusqu'à Bruzen de la Martinière.

en 1584, à Leide en 1630, et ajouté au *Divæus* de 1757; la topographie qui sert de préliminaire aux deux premières éditions de la *Bibliothéque belgique* de Valère André, le traité de Pontus Heuterus *de veterum ac sui sœculi Belgio* et le *Catalogus d'A. Barlandus*.

J. Marchant.

Jacques Marchant, qui ne s'est attaché qu'à la Flandre, s'est rapproché davantage du sens que les modernes attribuent au mot *statistique*. Son ouvrage n'était d'abord qu'une esquisse qui parut la même année que celui de Guicciardini, sous le titre *De rebus Flandriæ memorabilibus liber singularis*, et qui a été réimprimée à Francfort en 1580, dans la collection exécutée par Sigismund Feirabendt, pour Philippe de Reiffenberg, lieutenant-général de l'électeur de Trèves. Il est remarquable que ce premier essai fut dédié à ce même comte d'Egmont, qui devait bientôt périr d'une manière si tragique (').

Marchant le refondit entièrement, y fit des augmentations considérables, et, en 1596, offrit son nouveau travail au public. Il fait ainsi connaître lui-même son dessin au lecteur. « *Primo libro terram Flandriam tum generatim descripsimus, h. e. quod ad illius originem, situm, commoditates, potentiam*

(1) Dans la dédicace, Marchant dit : « *Neque enim ulli aptius quam tibi inscribitur, cujus majores ex Flandriæ regulis orti, HANC REGIONEM QUE TE IN LUCEM PRODUXIT, principum vice gubernarunt....* » On pourrait inférer de ce passage que le comte d'Egmont était né en Flandre; mais j'ai découvert par le manuscrit de ses interrogatoires, qu'il naquit à La Hamaide, terre qui lui appartenait dans le Hainaut. Cette anecdote était totalement ignorée; je l'ai consignée pour la première fois dans mon édition de Vander Vynckt, III, 333. Cf. mon *Histoire de l'ordre de la Toison-d'Or*, p. 421, note 7.

mores, commercia, artificia, leges atque linguam universim respiciunt,..... in singula oppida cum castellaniis, arcibus, portubus, fluviis, lacubus, silvisque distinximus : in ordines denique statusve generales atque magistratus, perspicua hermenia analysique discrevimus..... secundo libro atque tertio quæ Flandriæ principum antiquitatem, nobilitatem, auctoritatem, potestatemque in genere spectant, perstrinximus : deinde quæ ad ipsorum vitam domesticam togatamque, constitutiones, generis imperique propagationem pertinent, nominatim recitavimus..... Postremo bella domi forisque gesta et causas illorum, scitu utiliores quam faciliores, in tanta annalium rudisque sæculi inopia et negligentia enarravimus seorsim et a vita principum togata separatim..... » Ce plan a été rempli avec talent pour l'époque où Marguerite, fille de Louis de Mâle, épousa Philippe de Bourgogne, dit *le hardi*. L'auteur de cette dissertation était un jeune élève de l'université de Louvain, M. Frédéric De Bylandt (¹) ; mais alors on n'avait point encore aboli ces concours si favorables à l'émulation, et qui ont produit de si heureux fruits ! l'heure des améliorations destructives n'était pas encore venue.

Marchant avoue avec candeur les obligations qu'il a à Philippe

(¹) *Frederici comitis de Bylandt juris in Acad. Lov. stud. Commentatio ad quæstionem historico-literariam qua postulatur descriptio historico-geographica comitatus Flandriæ, quo tempore Margaretha, Ludovici Maleani filia, Philippo Audaci, Burgundiae duci, nupsit.* Lovanii, 1826, in-4°, XIII et 232 pp. Ce Mémoire est accompagné de deux cartes représentant la Flandre sous Baudouin I^r, en 863, et sous Louis de Mâle, en 1369. La partie statistique est fort soignée. M. de Bylandt a été un de mes élèves, et l'on m'excusera d'avoir l'orgueil de le faire remarquer.

Wielant, dont nous avons analysé les *antiquités de Flandre* (¹) ; à Pierre d'Oudegherst et à Jacques De Meyer ou Meyer, dont les *Flandricarum rerum tomus X* (²), contiennent d'assez nombreuses particularités qui sont du ressort de la statistique, mais qui, en général, manquent de précision. La *Flandria commentariorum libris IV descripta*, fut dédiée à l'archiduc Albert. Ce prince et son épouse, dit Jean Zwallart dans l'épître dédicatoire de sa description de la ville d'Ath (1610), chargèrent

(¹) *Notices et extraits des MSS. de la bibliothéque dite de Bourgogne*, t. I, première partie, pp. 79—112.

Notice sur J. Meyer

(²) Brugis, Hubertus Crocus, 1531, in-4°. Antv. Guil. Vorstermannus, 1531, in-12. Son *Chronicon Flandriæ* qui parut en 1538, et qui fut réimprimé après sa mort avec des corrections et des additions considérables, est un ouvrage consacré uniquement à l'histoire, pas seulement à celle des faits, mais encore dans l'occasion, à celle des mœurs et des usages. (*Vitam, moresque et ritus anteactorum temporum abruptim licet ac minus plene ob oculos ponent*). — L'édition de 1561 a été donnée par Antoine Meyer, son neveu, qui, loin d'ajouter au manuscrit original, en a retranché quelques digressions que la liberté d'opinion, familière à l'auteur, rendait peut-être dangereuses à l'éditeur. Il s'était fait aider dans cette besogne par J. Hantsamus et Pierre Libbus. Le censeur J. Hentenius fit de nouvelles coupures, et c'est à lui sans doute que l'on doit la suppression de l'éloge d'Érasme, amené d'une manière si naturelle dans la première édition. — Paquot assure que quelques gentilshommes flamands s'opposèrent autant qu'ils purent à cette publication.

M. Weiss, dont nous avons chaque jour l'occasion d'admirer l'érudition choisie et variée, mais qui, dans l'impossibilité de tout voir, de tout lire, de ne rien oublier, a dû tomber nécessairement dans quelques-unes de ces erreurs que les Menage, les La Monnoye, les Bayle, les Prosper Marchand, les Goujet, etc., aimaiient tant à relever, tout en y venant trébucher à leur tour, M. Weiss a écrit ces lignes dans la *Biogr. univ.*, xxviii, 500 : « Cette chronique a été continuée par Antoine Meyer, son neveu (neveu de Jacques), jusqu'à l'année 1476, et publiée sous ce titre : *Commentarii*, etc. » Ce qu'on vient de lire, est le redressement de cette assertion.

J.-B. Gramaye de faire la *topothésie* de leurs états avec ordon- *J.-B. Gramaye.*
nance de luy administrer tous tittres convenables au sujet, et quelque homme pour en ce l'assister. Malheureusement Gramaye, qui travaillait en courant, n'osait porter sur certaines prétentions généalogiques et cléricales un regard assez hardiment scrutateur, et n'avait pas l'exactitude de son devancier, quoique M. De Nélis se soit appliqué à le venger du reproche

Duclos et la plupart des historiens français, traitent J. Meyer avec dureté; ce qui provient sans doute de ce qu'il aimait peu la France, toujours empressée à fomenter des troubles en Flandre et à spéculer sur les malheurs de cette province. Il n'en était pas moins un écrivain conscientieux et instruit, bien que manquant quelquefois de critique, et qui, pour s'éclairer, n'avait épargné ni les voyages, ni la dépense, malgré l'exiguité de ses ressources. Il n'aimait point à farder la vérité et ne flattait pas plus les grands que les petits. Au reste, il se proposait de retoucher son ouvrage, quand la mort le surprit, et sur son manuscrit il avait mis ce vers de sa propre main :

Optime, postremam, lector, desidero limam.

Si de pareilles entreprises typographiques pouvaient se promettre aujourd'hui le moindre succès, nous émettrions le vœu qu'un homme, versé dans notre histoire, remît au jour les *Annales de Meyer*, en les complétant et les rectifiant par des notes et un choix de pièces inédites, et en donnant une clef des noms de personnes et de lieux, comme on l'a fait pour De Thou; car Meyer les a également dénaturés en les latinisant. Nous croyons que Paquot s'était amusé de cette partie du travail que nous demandons et que nous avons essayé nous-même, et, si nous ne nous trompons, l'exemplaire sur lequel il avait déposé ses annotations, doit se trouver entre les mains de M. Van Hulthem, à qui l'on appliquerait volontiers, en fait de richesses littéraires, le mot connu d'un conte de Perrault, si l'on ne craignait de pécher contre la gravité en pleine Académie.

Il serait aussi très-intéressant de savoir ce que sont devenus les dix volumes in-folio d'*Adversaria historica*, laissés par J. Meyer, au dire de Paquot. C'est une recherche que nous recommandons aux explorateurs de monumens nationaux.

d'infidélité ('), et qu'après tout l'étendue, la variété de ses recherches, doivent rendre indulgent sur des méprises et des erreurs que l'attention la plus soutenue, la critique la plus déliée ne peuvent pas toujours éviter, et qui étaient imposées quelquefois à l'auteur par le siècle où il vivait.

Ces différentes chorographies virent le jour séparément de 1606 à 1622 : elles ont été réunies en 1708, mais on a supprimé, dans cette édition, toute belle qu'elle est, les planches qui accompagnaient les précédentes et dont quelques-unes sont curieuses. Là, comme dans la plupart des écrits du même genre, l'histoire tient une place que la statistique ne lui accorde pas.

La Flandre représentée sur une grande échelle par J. Merchant, le fut encore avec plus d'étendue par Ant. Sanderus, qui prodigua une fortune considérable, en mettant au jour de somptueux ouvrages que les plus riches libraires n'oseraient entreprendre aujourd'hui. Sa *Flandria illustrata* (²) parut à Amsterdam, sous le nom de Cologne, en 1641-1644. L'imprimeur Jean Blaeu n'en avait débité qu'un petit nombre d'exemplaires,

(¹) *Belgicarum rerum Prodromus*, in-4°, p. 14. M. Diericx le traite avec une grande sévérité : « Gramayus, qui est le plus obscur et le moins judicieux de tous nos anciens auteurs. » *Mém. sur la ville de Gand*, I, 499, et p. 524 du même volume : « M. De Bast, qui nous renvoie ici par une note à un bouquin écrit par Gramayus, a tort de se prévaloir de cette misérable autorité. » On s'aperçoit trop que la haine de M. Diericx pour le chanoine De Bast, réjaillit sur Gramaye.

(²) Sanderus a laissé en manuscrit un *Tornacesium illustratum*, dont M. A.C. Du-mortier a donné une idée dans mes *Nouv. archiv. histor.*, V, 268, 408 et VI, 39. M. Van Hulthem est propriétaire, depuis plusieurs années, des planches de cet ouvrage, dont l'original et une copie se sont retrouvés, en 1830, à la bibliothèque publique de Tournay.

lorsqu'un incendie consuma son établissement typographique et le fonds de cet ouvrage. Paquot a donné une notice détaillée de l'édition de Van Lom, 1735, 3 vol. in-fol., ainsi que de la *chorographia sacra Brabantiae*⁽¹⁾, recueil précieux pour la statistique ecclésiastique dont le baron Jacques Le Roy⁽²⁾, qui se *Jacq. Le Roy.* ruina comme Sanderus, tira en partie son *Grand théâtre sacré du duché de Brabant* (1729-1734), et qu'il compléta en quelque sorte, par la composition du *Grand théâtre profane* (1730), de la même province, et de la description du marquisat du St-Empire (1678)⁽³⁾. M. Weiss dit, dans la *Biographie universelle*, que ces ouvrages, qui ne doivent pas être séparés, sont encore recherchés pour les gravures. Il est vrai que les planches en sont belles, mais il y a d'autres motifs plus solides qui en maintiennent la valeur. On peut y joindre la *Topographia historica Gallo-Brabantiae* (1692), traduite ensuite dans le *Grand théâtre profane du Brabant*, et le *Brabant*

(1) Mém. fol. III, 426—428. Cf. *Catalogue de la bibl. d'un amateur* (mis en ordre par L.-F.-A. Gaudetroy), Br., De Mat, 1823, n° 5655. Sanderus a rendu compte de ses travaux dans : *Ant. Sanderi de inchoata a se magnamque partem confecta Brabantiae ac Flandriæ duarum in Belgio provinciar. cum Mechliniæ chorographia*. Col. Agr. (Amst.) Corn. ab Egmond, 1651, in-4°. Il est présumable que c'est à son imitation que Ev. de Wassenberg composa son *Ratisbonensis diœcesis illustrata*, resté en manuscrit, en sept vol. in-fol.

(2) L'épitaphe d'un autre Jacques Le Roy est rapportée dans la *Chor. sacr. Br.*, III, 217. C'est un individu de la même famille. V. Bayle.

(3) Il manque souvent quelques figures à cette dernière, comme entre autres, *Berchem*, p. 106 et *Moninckhoven*, p. 380 : avertissement aux bibliophiles. *Les théâtres sacré et profane du Brabant* furent publiés en français et en flamand ; la notice sur le marquisat du St.-Empire est en latin.

illustre du même auteur, contenant une description en latin, français et flamand de tous les châteaux et maisons seigneuriales (¹), ensemble de tous les monastères et autres édifices publics, etc. (²).

Jacques Le Roy, né en 1633, mourut en 1719. Bayle se plaît à lui décerner les plus grands éloges.

J. Buzelin.

Jean Buzelin, qui florissait avant lui, nous a laissé une espèce de statistique de la Flandre française, sous le titre de *Gallo-Flandria sacra et profana : in qua urbes, oppida, regiunculæ, municipia et pagi præcipui Gallo-Flandrici tractus describuntur horumque omnium locorum antiquitates, religio, mores, sacra œdificia, pœ fundationes, principes, gubernatores et magistratus proponuntur.* Duaci 1625, in-fol. Ce titre nous dispense d'en dire davantage (³).

J. Lessabé

On pourrait, à la rigueur, citer comme se rapportant à notre objet un petit livre, plus ancien que tous les autres, et intitulé par son auteur Jacques Lessabé : *Hannoniae urbium et nominatorum locorum ac cœnobiorum, adjectis aliquot limitaneis ex annalibus, anacephalæosis.* Antv., Mich. Hillenius, 1534. Dern. sign. E 3, après D 5. A la fin sont quelques pièces

(¹) Quand il sera question de la vie domestique, nous reviendrons sur cet objet spécialement traité par le baron Le Roy.

(²) Il existe encore : *Le guide fidèle, contenant la descrip. du Brabant wallon*, Brux., Moris, sans date (1767). — *Description historique, chronologique et géographique du duché de Brabant*, par Didace de St.-Antoine, dit de Becker, édition corrigée. Brux., 1791. — *Description du Brabant, tant ancienne que moderne* (Bruxelles, Louvain et Brabant wallon), 1768, 4 vol., etc.

(³) Voyez Paquot, I, 213, etc.

de vers peu remarquables. Ce travail n'est pas mauvais pour le temps. On aurait bien fait de le réimprimer avec Gramaye à la suite du sommaire de l'*Histoire de Hainaut*, par Nicolas de Guyse, issu de la même famille que le célèbre chroniqueur dont M. le marquis de Fortia achève de publier les *Annales* avec tant de soin, d'érudition et de désintéressement⁽¹⁾.

De la même époque environ que Buzelin et Sanderus, date la collection connue sous le nom des *Petites républiques des Elzeviers*, et dont les amateurs des éditions de ces typographes

(1) M. le marquis de Fortia, dit que Jacques de Guyse naquit à Mons, et toutes les autorités sont pour lui. Cependant un ancien manuscrit que M. Du Chasteler avait vu à Vienne, portait que Jacques était natif de Chièvre la Franche, ce qui mérite considération. (*Mém. de l'Acad.*, t. V, *Hist.*, p. 192). Nicolas de Guyse, dans un avis au lecteur, non réimprimé à la suite de Gramaye, et qui précède son *Mons Hannoniae metropolis*, Cameraci, 1621, in-4, porte le jugement qui suit, sur son parent : « *Jacobus Guysius, stemmate mihi junctus paterno, ejusdem antiquitatis studiosus, exeunte saeculo millesimo trecentesimo, palæstram hanc adiit; sed à Trojanorum exorsus initio, fidei sinceræ scrupulum aliquem ingeneravit. Non inficias ivero, eundem ecclesiarum antiquitatibus subinde certum, quas consanguineorum virorum consularium autoritate fretus accepit, tum ex Valentianensibus, tum ex cœnobiticis archivis.* »

» *Erudione conspicuum etiam agnosco, cum primas obtinens partes, inter antiquos minorum patres, theologicæ laurea fuerit insignitus, atque suis theologiam, mathematicam et philosophiam annorum 25 spatio prælegerit, mortuus tandem anno 1398; quia tamen in serie principum nostrum multa sibi obscura fuisse fateatur, eidem succenturiari me posse sine arrogantia confisus sum...* » Nic. de Guyse dit avoir consulté les archives et profité des écrits de N. Goubille, doyen de Cambrai, auquel M. Le Glay consacre une notice dans ses intéressantes recherches sur l'église métropolitaine de cette ville, ainsi qu'à Nicolas de Guyse lui-même, mais où cette particularité ne se trouve pas. Cf. pp. 100, 114, 116, 132, 133, 191. Voy. dans l'Appendice une notice sur Jacques de Guyse (A).

célèbres n'ont pas seuls le droit de faire cas. Jean De Laet, d'Anvers, éditeur des trente-deux *Républiques* in-24 dont elle se compose (¹), s'il avait pu rester en tout fidèle au plan qu'il s'était tracé, aurait offert un excellent modèle de statistique générale. Son dessein primitif était de ne recueillir que des matériaux fournis par des indigènes. Mais se voyant dans l'impossibilité de suivre toujours cette marche, il a joint aux relations nationales ses propres élucubrations. Pour parler d'abord des premières, elles sont assez nombreuses, en ce qui regarde la Suisse, l'Italie, Venise, l'Afrique, le Danemarck, la Pologne, la Bohême, l'Écosse, l'Angleterre, l'Irlande, etc., mais il s'en faut qu'elles portent toutes le même caractère, et d'ailleurs elles n'ont pas été écrites dans le même temps. L'éditeur a donc tâché de mettre, par des suppléments, de l'accord et de l'harmonie entre ces parties séparées. Mais en ce travail, il n'y a à louer que l'exactitude du compilateur : quant au savoir et à l'habileté de l'écrivain, il faut les chercher dans les statistiques qu'il a lui-même composées ; telles que celles de la France, de l'Espagne, de la Perse, du Mogol, des Provinces-Unies, etc. Les descriptions de la France, de l'Espagne et de la Hollande étant plus nourries et plus complètes que les autres, peuvent servir d'échantillon pour juger de la doctrine de J. De Laet. Or, il y traite de la topographie, de la température, du caractère et des mœurs des peuples, de leur religion et de leur régime politique, des richesses, des revenus de l'état et de sa puissance

(¹) La plus ancienne est de l'an 1626.

militaire : enfin, il y ajoute des tables qui montrent la succession des souverains. En cela il a imité Pierre d'Avity⁽¹⁾, qui avait cependant mieux conçu sous quel point de vue il convenait d'exposer la science. En effet, d'Avity était persuadé que la connaissance de la statistique est utile non-seulement aux gouvernans, mais encore aux gouvernés, tandis que De Laet ne la croyait bonne qu'aux premiers, ce qui lui offre l'occasion d'établir ainsi ses principes : « *Summorum principum primo, deinde et procerum, qui ipsis a sacris consiliis sunt, officium est, non modo regnum et principatum, quibus summus rerum arbiter ipsos præposuit, conditionem probe noscere, quidque in illis validum, quid debile sit, ad unguem scire, subditorum suorum ingenia et mores, vires denique et facultates accurate pensitare : sed etiam vicinorum principum atque adeo longinquorum, cum quibus aut pacem cohunt, aut bellum gerunt, status ad eundem modum diligenter examinare* (2). »

On réunit à cette collection une trentaine de volumes du même format, imprimés à Amsterdam, chez Jansson et Blaeu, à Leide chez Jean Maire, et même à Anvers, à Liége, à Utrecht et à Strasbourg. Quant à Jansson, il a publié en un volume la statistique du pays de Liége, rédigée par M. Z. Boxhorn, celle du Namurois et du Hainaut, par Gramaye, ainsi que celle du Luxembourg, par Bertelius. La notice qu'on lit dans le qua-

(1) Auteur d'un livre intitulé : « *Les estats, empires et principautez du monde, représentez par la description des pays, moeurs des habitans, richesses des provinces, les forces, les gouvernemens, la religion et les princes qui ont gouverné chacun estat.* Première édition, St.-Omer, 1614, in-4°.

(2) *Præf. ad Hispan.* Cf. Mone, O. C., pp. 104—106.

trième volume du manuel de Brunet⁽¹⁾ est suffisante ; cependant, si l'on désirait d'autres détails, on les trouverait dans les *Mémoires de littérature* de Sallengre⁽²⁾.

D'autres matériaux statistiques peuvent se puiser en assez grande abondance dans les chorographies ou *descriptions* particulières⁽³⁾ des villes dont quelques-unes ne sont pas sans mérite ; mais il convient d'user avec discréption de ces ressources, souvent plus apparentes que réelles. Voici quelques indications.

BRABANT ET ANVERS.

Villes particulières.

BRUXELLES. — *Erycius Puteanus* (1646).

L'auteur s'est attaché à montrer que le nombre sept, dans lequel il voyait quelque chose de mystérieux, était affecté à la ville de Bruxelles. Malgré cette conception ridicule, il y a à profiter dans son livre.

LA MÊME VILLE. — *G. Fricx* (1743), *J.-A. Rombaut* (1777), *l'abbé Mann*⁽⁴⁾ (1785), *Chateigner* (1803), *P.-F.-M. Gigot* (1817), *J. Gautier* (1824 et suiv.)⁽⁵⁾, etc.

LOUVAIN. — *Juste Lipse* (1605), *Parival* (1667).

MALINES. — *J.-B. Jeoffroy* (1721), *Van Gestel* (1725),

(1) Édit. de Bruxelles, IV, 566.

(2) II, 149—191.

(3) Remarquez que je ne prétends pas énumérer ici les histoires particulières des villes. Je m'occupe spécialement de cet objet dans ma *Bibliothèque historique des Pays-Bas*.

(4) Voyez l'éloge de cet écrivain que nous avons inséré dans le VI^e vol. des *Nouveaux Mémoires de l'Académie*.

(5) Il y a des descriptions de Bruxelles en français et en flamand, de 1720 ; d'autres en français, Moris, 1761, Ermens, 1792 ; une autre encore de 1782, fig., etc., tout cela est plus que médiocre.

le chanoine R. Vanden Eynde et le comte De Cuypers (1770).

ANVERS. — *C. Scribanius (1610), J.-F. Willems (1828).*

LIERRE. — *Chr. Van Lom (1740).*

TURNHOUT. — *L. Van Gorkom (1790).*

BOIS-LE-DUC. — *Jacq. Van Oudenhoven (1649), eenen liefhebber der oudheid (1752).*

BRÉDA. — *Ernest Van Goor (1742).*

GRAVE et le PAYS DE CUYCK. — *Paringet et P. Van Aken (1752).*

LIMBOURG.

MAESTRICHT. — Ch. VI de la *Description abrégée géogr. et hist. du Brab. Holl. et de la Flandre Holl.* Brux., Jos. Ermens, 1788, in-8°; et la collection des *Annuaires* publiés par la société des amis des sciences, lettres et arts de Maestricht.

HASSELT. — *Mantelius (1663).*

RUREMONDE. — *Ruræmunda illustrata, Lov. 1613, in-8°;*
Ruræmunda vigens, ardens, renascens, Brux. 1666, in-fol.

WEERT. — *J. Deckher (1631).*

FLANDRE.

GAND. — *Le chevalier Diericx (1814).* Confus, mais rempli de faits et d'actes très-importans.

M. N. Cornelissen avait promis, dans son discours sur les chambres de rhétorique, un ouvrage étendu sur Gand ancien et moderne. Ses connaissances variées, l'originalité de son esprit, promettaient un livre à la fois piquant et instructif. Malheureusement M. Cornelissen, peu soucieux de renommée, épargnille, comme Diderot, les fruits de ses études et de ses réflexions, en les laissant passer, la plupart du temps, sous le nom d'autrui. Il a encore avec l'auteur des *Salons* un autre trait de ressemblance : sa manière de juger les beaux-arts.

LA MÊME VILLE. — *Voisin* (1826-1830).

TERMONDE. — *Dav. Lindanus* (1612 et 1708). Se retrouve dans Gramaye déjà cité. — *Jac. Maestertius* (1646).

BRUGES. — *Damhouder* [*De magnificentia civitatis Brugorum, ejusdem civitatis topographia et in laudem civitatis oratio* (1664)]. — *Item* en flam. Amst., 1684-1688, in-4°.

— *Beaucourt de Noortwelde* (1764).

GRAMMONT. — *J. Van Waesberge* (1627).

OSTENDE. — *Jac. Bowens* (1792).

St-NICOLAS et son district. — *J.-L. Vanden Bogaerde* (1825).

Cet ouvrage est un modèle en son genre. Néanmoins l'auteur, partisan trop exclusif de la statistique descriptive, a trop négligé les chiffres qu'un homme habile sait faire parler quelquefois d'une manière éloquente, témoin notre confrère M. Quetelet.

HULST. — *J. Van Lansberge* (1687).

L'ÉCLUSE. — *J.-A.-V. Drestelhuis* (1820).

HAINAUT.

MONS. — *F. Paridaens* (1819).

TOURNAY. — *Étrennes Tournaisiennes* (1770), *Ch. Lecocq* (1815-1817).

L'ouvrage de M. Leccocq est une statistique véritable quoiqu'incomplète. La partie commerciale est la plus instructive, mais l'ouvrage est tout moderne.

NAMUR.

NAMUR ET LES AUTRES VILLES. — *Galliot* (1788-1791).

LIÉGE.

LIÉGE. — *Beschryving der steden van het land van Luyk* (Maestricht, 1738). Il sera parlé plus bas de M. Courtois.

Looz. — *J. Mantelius et Laur. Robyns* (1717) ⁽¹⁾.

Une observation qui résulte de ce qui précède, et qui sera confirmée par la suite, c'est que les provinces ou cantons wallons sont ceux sur lesquels on a le moins de renseignemens, encore ce que l'on en possède provient en grande partie de personnes qui n'y étaient pas nées.

Parmi ces contrées, Liège qui a fait une souveraineté séparée, est le mieux pourvue. Namur l'est le moins.

Les relations des voyageurs, si elles sont rédigées en con-^{Voyages.} science, doivent être d'un grand secours aux statisticiens. Mais il faut le dire, les étrangers qui ont visité la Belgique méritent peu d'être lus : la plupart ont parlé de notre pays comme d'une terre perdue, sur le compte de laquelle on ne risque rien à mentir ; nos voisins surtout, je veux dire les Français, nous ont représentés sous les couleurs les plus fausses. Ainsi, pour me servir d'une comparaison empruntée à Pline le naturaliste, la lune, l'astre le plus proche de la terre, est en même temps celui dont les astronomes réussissent le moins à assujettir les mouvements à leurs calculs.

Un habitant de Dantzig, Abraham Goelnitz, visita la Belgique durant la première moitié du dix-septième siècle. Son

(1) Pour qu'on ne nous reproche pas d'omissions essentielles, et afin d'ôter l'envie aux amateurs de singularités littéraires, de ranger parmi les livres de statistique des écrits qui lui sont étrangers, nous signalerons ici les suivans :

JACOBI EYCKII *Urbium Belgicarum centuria*. Antv., Plant., 1651, in-4° (en vers). — M. VRIENTII *Flandriæ comitatus et Brabantiaæ ducatus urbes*. Lov., Rivius, 1614, in-8° (en vers). — J. GODSCALCI *Antverpiani emporii topographia ; carmine*. Antv., Æg. Diestensis.

Ulysses Gallo-Belgicus, qu'on joint ordinairement à la collection des Elzeviers, est encore peut-être, malgré ses défauts, ce que les touristes étrangers ont écrit de plus exact sur notre pays (¹). Il a été traduit librement et dans un style passablement grotesque par le sieur Coulon, sous le titre de *L'Ulysse Français* (1643); et on en a tiré plusieurs additions pour le *Guicciardini. Aeneas Sylvius* (XV^{me} siècle), Albert Durer (1520-1524 (²)), le R. P. Boussingault (1673), Regnard (1681), le sieur de Monconys (1695), Ch. Patin (1695), Jac. De Ruyter (1709), Martène et Durand (1717-1724), le baron De Poellnitz (³) (2^{de} éd. 1735), S. Patterson (1767), J. Marshall (1772), Diderot (1772), l'abbé Gabr. Fr. Coyer (1775 et 1778), Derival (1782-1783), l'abbé Dourneau (*Espr. des Journ.*, oct. 1792), H. Peckham (1793), J.-G.-A. Forster (trad. par M. Ch. Pougens (1794), C. Este (1795), P.-F. Barbault-Royer (1801), P.-N. Anot et Malfilâtre (1802), J.-B.-J. Berton et Louis Brion (1802), A.-G. Camus (1803), Th. Holcroft (1804), Guill. Daignan

(¹) On y remarque cependant quelques bêtues, par exemple, de Michel-Ange Buonarotti, l'auteur fait deux peintres, qui suivant lui, séjournèrent long-temps à Bruges. « *His collegiis excludi non debent, ubi libenter habitarunt ac pinxere Michael-An gelus et Bonarotus Florentini.* » P. 15 de l'éd. d'Ezev., 1631. Ce séjour d'ailleurs est plus que problématique.

(²) Le voyage d'A. Durer aux Pays-Bas, a été publié par De Murr, dans le VII^e tome de son *Journal des Arts*. Il est fâcheux que Pétrarque ait négligé de tenir un journal, lui qui vint aussi dans nos contrées: « *Flandriamque et Barbaricam atque Hannoniam et Inferiorem Germaniam circumvivi.....* » Oper. Basil., 1581, in-fol., p. 870. *Flandriamque et Barbaricam!* Convenons que le rapprochement est singulier. Ne faut-il pas *Brabantiam*?

(³) L'aïeule de cet aventurier qui fut célèbre, était une fille naturelle du prince Maurice de Nassau. Voyez ses *Mémoires*, de l'édition citée, IV, 173, et *Nouv. archiv. histor.* VI, 267.

(1806), La Doucette (1813-14), Walter Scott et lord Byron (1815), Paquet-Syphorien (1816), J. Mitchell (1816), J. Milford (1818), Ed. Boyce (4^{me} éd. 1819), De Feller (publié seulement en 1820), le capitaine anglais Batty (1825), M^{me} De Schopenhauer (1828), etc., etc., sont mis ici pour mémoire. Quant au sieur Lepeintre, auteur de *Quatre mois dans les Pays-Bas* (1829), il a indignement travesti nos mœurs et prodigué l'outrage à des hommes qui n'ont à se reprocher que la facilité et la confiance avec lesquelles ils l'avaient accueilli.

Cette notice, toute longue qu'elle est, laisserait trop à désirer si je passais sous silence les *Délices des Pays-Bas*, livre très-populaire, qui a subi de nombreuses métamorphoses. Ce n'était d'abord qu'un petit in-12 de 342 pages, imprimé à Bruxelles en 1697, chez P. De Dobbeleer (¹), que M. A. Barbier attribue à cet imprimeur et J. Ermens, suivi par M. Brunet, au chancelier de Brabant J.-B. Christyn (²). M. Barbier s'est

*Délices des Pays-Bas.
du Brabant et du
pays de Liège.*

(¹) *Les délices des Pays-Bas ou: nouvelle description de toutes les villes des dix-sept provinces, leurs situations, fortifications, rivières, écluses et autres choses curieuses, avec les armes blasonnées des familles qui y ressortent (sic); de plus plusieurs marques d'honneur et de noblesse accordée (sic) par S. M. à ses fidèles sujets.*

(²) Jean-Baptiste Christyn, écuyer, négligé par les biographes, naquit à Bruxelles, *Notice sur J.-B. Christyn*. Il était cousin germain de Léon De Pape, chef-président du conseil privé. Il fut d'abord avocat au conseil souverain de Brabant et assesseur du prévôt de l'hôtel et du drossart de Brabant, puis en 1667 conseiller et maître aux requêtes ordinaire du grand-conseil; en 1671 conseiller du conseil privé; quelque temps après appelé au même emploi en Espagne pour les affaires des Pays-Bas; retourna dans sa patrie en 1678, en qualité de troisième ambassadeur de S. M. C. au congrès de Nimègue, prit à cette occasion pour devise ces mots du Ps. 147: *Posuit fines tuos pacem*; fut nommé en 1681, premier commissaire du roi aux conférences de Courtrai; devint en 1685 surintendant de la justice militaire; en 1687 obtint que sa seigneurie de Meerbeeck fût érigée

fondé vraisemblablement sur ce que dit Hoyois, dans sa *Bibliothèque des Pays-Bas*.

La 2^{me} édition, augmentée de figures et d'annotations, ainsi que d'une liste des marques d'honneur et de noblesse accordées de 1659 à 1669, fut dirigée et imprimée par F. Foppens en 1700. Le même libraire (M. Barbier met ce travail sur le compte de Christyn) continua, dans la troisième édition qui parut en 1711 en 3 vol. in-8°, la liste de noblesse jusqu'en 1710, et y joignit un dictionnaire géographique des Pays-Bas. La quatrième édition, avec de nouvelles additions, sortit de la même main, en 1720, en 4 vol. in-8°. La cinquième, augmentée par le même de quelques remarques, et par un autre (Pierre Foppens⁽¹⁾, selon MM. Barbier et Beuchot) des événemens les plus remarquables jusqu'à l'an 1740, fut donnée au public, cette année, également en 4 volumes. Le P. Griffet revit et augmenta la sixième édition, imprimée à Liége, chez Bassompierre, l'an 1769, en 5 vol. Enfin la septième, revue, corrigée et considérablement augmentée de remarques curieuses, selon le titre, a paru à Anvers, chez Spanoge, en 1786, en 5 vol.

C'est pour cette édition qu'on a recueilli dans Feller les articles relatifs aux hommes célèbres des Pays-Bas, dont on a

en baronnie; fut créé chancelier de Brabant la même année, et mourut le 28 octobre 1690, à 68 ans. Le père Bernard Desirant, de l'ordre de St.-Augustin, docteur en théol. en l'université de Louvain, et connu par ses disputes sur le jansénisme, prononça son oraison funèbre, qui a été imprimée. *Hist. MS. du conseil privé*.

(¹) François et Pierre Foppens, étaient frères de l'éditeur de la bibliothèque de Valère André.

fait deux volumes qui devaient être suivis d'un supplément. Cette édition a été traduite en flamand (¹).

Les *délices* furent long-temps à la mode; on eut les délices de la Hollande, celles de Leide, de Paris, de Versailles, de l'Espagne et du Portugal, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, de l'Italie, de l'ancienne et de la nouvelle Rome; mais pour ne nous occuper que de la Belgique, nous ne mentionnerons, d'une manière détaillée, que *les Délices du pays de Liége*, par Everard Kints (1738), et celles du Brabant, par De Cantillon (1757). Ces deux ouvrages sont plutôt historiques et géographiques que vraiment statistiques, néanmoins dans l'absence des documens exprès, on est bien obligé de recourir à des sources éloignées quelque stériles qu'elles soient. *Les Délices du pays de Liége* forment cinq gros volumes in-folio. Quoique l'auteur paraisse fort content de son style, il écrit d'une manière barbare et quelquefois ridicule. Ce qui est plus fâcheux, il tombe fréquemment dans des bêtues grossières, dont M. De Villenfagne a relevé quelques-unes (²), et nous avons eu nous-même tout à l'heure un échantillon de son ignorance; mais il conserve le souvenir d'une foule d'institutions, de monumens publics et d'édifices particuliers qui la plupart ont disparu, et

(¹) *Het schouwburg der Nederlanden, of geographische en historische beschryvinge der 17 Nederlandsche provincien, uyt het fransch overgezet en vermeerdert. Antw. C. Spanoge, 1785, 5 vol. in-8°.—Beschryvinge van alle de vermaerde mannen geboren in de 17 provincien, dienende tot byvoegzel aen het schouwburg. Ibid, 1785, 2 t. 1 vol.*

(²) *Mélanges de littérature et d'histoire, 1788, pp. 151, 326, 348. Voyez aussi le présent essai.*

cet avantage, qu'il partage avec Cantillon, empêche qu'il ne tombe dans l'oubli. Ces deux écrivains, à l'imitation de Sandrus, ont enrichi leurs ouvrages de planches nombreuses, malheureusement gravées aussi sans goût, sans inspiration pittoresque, surtout celles de Kints. Pour Cantillon, il s'est presque contenté d'employer les cuivres du baron Le Roy, qui déjà étaient fort usés. Son livre, en quatre volumes in-8°, a paru en flamand dans le format in-folio et in-8°⁽¹⁾.

La partie ancienne est superficielle et inexacte dans les statistiques publiées par quelques préfets, et qui sous d'autres rapports, méritent une mention très-honorale. Telle est celle du département de la Dyle, rédigée par M. De Jouy. Ici, comme dans les autres publications de cette espèce, il faut se méfier des nombres fournis par l'administration, qui pour ne jamais rester court et ne point s'épuiser en recherches, invente ce qu'elle ignore ou ce qui lui semble trop long à connaître.

Ces éclaircissements bibliographiques ainsi accumulés pourront paraître fastidieux, mais ils sont indispensables; d'autant plus que cet essai n'est pas seulement destiné à des compatriotes, mais encore aux étrangers moins familiarisés avec ces spécialités littéraires : ceux qu'il nous reste à donner seront distribués entre les paragraphes que nous allons consacrer aux

⁽¹⁾ Nous noterons en passant, comme appartenant à la statistique *tabellaire*. — *Carte générale et alphabétique des villes, villages et terres franches du duché de Brabant*, par le comte Vander Stegen, Brux., sans date, in-4°. — *Représentation du duché de Brabant, ses villes, dignitez et dépendances, comme Lothier, Limbourg et pays d'Outre-Meuse, sous le régime des princes Albert et Isabelle*. 2 grandes feuilles.

différentes parties dans lesquelles nous avons plus haut divisé la statistique : nous les rejetterons en note.

III. STATISTIQUE PHYSIQUE.
=

Si nous avions à traiter de la statistique actuelle, il nous *Le sol. — Les eaux. — La température. Travaux des naturalistes.* serait agréable de passer en revue les travaux de MM. Fr. Xav. Burtin (¹), d'Omalius d'Halloy (²), J. Kickx et A. Quetelet (³),

(¹) *Oryctographie de Bruxelles*, Br., 1784, in-fol., orné de 32 pl. coloriées. — *Voyage minéralogique de Bruxelles par Wavre à Cour-St.-Étienne*, Haarlem, 1781, in-8°. — *Des bois fossiles découverts dans les différentes parties des Pays-Bas*, Haarlem, 1781, in-8°, Cf. — *Revue syst. des nouv. découv. d'oss. fossiles, faites dans le Brab. mérid.*, par M. Ch. Morren, *Messager des sciences*, 1828, 395—440.

(²) *Observations sur un essai de carte géologique de la France, des Pays-Bas et des contrées voisines*, Paris, 1823, in-8° de 26 pag. avec une carte gravée par Bertha. (C'est un extrait du *Journal des mines*), et d'autres dissertations répandues dans le même recueil. Voyez *Messager des sciences et des arts*, n° 5, 1823, pp. 180—185. Par un arrêté du 20 mars 1825, le Roi avait chargé MM. Van Breda, professeur à l'université de Gand, et le lieutenant Van Gorcum, de lever une carte minéralogique et géologique de la partie du royaume au midi de Gand et à l'est de Courtrai.

(³) Ces MM. ont publié ensemble : *Relation d'un voyage fait à la grotte de Han au mois d'août 1822*, dans le tom XI des *Nouv. Mém. de l'Acad.*, et tirée à part, in-8°, 1823 (augmentée de notices sur plusieurs autres grottes du pays, déjà insérées au t. XI des *Ann. Belg.*). On trouve dans ces notices quelques détails sur les carrières de St-Pierre, près de Maestricht, déjà décrites par Faujas-de-St-Fond et M. Bory de St-Vincent, correspondant de l'Académie, et qui avaient été pour l'illustre P. Camper, l'occasion de quelques remarques importantes consignées dans les *Transact. de la Soc. Roy. de Londres*. La notice de M. Bory est analysée dans les *Mélanges de Malte-Brun*, II, 346—353. M. J. Alleweireldt a fait imprimer en 1830 : *Description pittoresque de la grotte de Han-sur-Lesse*, ornée de 27 pl. lith. Br., Wahlen, in-fol. de 44 pag. Pour les ouvrages publiés séparément par M. Kickx, voir l'article nécrologique qui lui est consacré dans le *Journal des séances de l'Acad.*, t. VII. — M. Kickx a laissé un fils qui lui fait le plus grand honneur. Ce jeune homme, couronné plusieurs fois par l'université de Louvain, est auteur de : *Plantæ officinales et venenatæ*

P.-F. Cauchy (¹), A. Drapiez (²), B.-C. Dumortier (³), J.-B. Van Mons (⁴), J. Steininger (⁵), Engelsbach-Larivière (⁶) etc.; des faunes, des flores spéciales, telles que celles des environs de Spa, par le docteur Lejeune, l'*Agrostologie belgique* de M. P. Michel, la *Flore de Jemmapes*, par l'abbé Hocquart (⁷), etc.;

agri Lovaniensis, Lov., 1827, in-4° de xvi et 348 pag. — *Synopsis molluscorum, Brabantiae australi indigenorum*, Lov., 1830, in-4° de ix et 97 pag. Rapprochez de cette dernière diss. celle de M. H.-G. Waardenburg, sur les mollusques indigènes du royaume des Pays-Bas. *Ann. Acad.*, Lugd. Bat., 1826—27; 62 pag. in-4°, et de la première : *Th. P. Cels, Dissertatio de Belgii plantis venenatis et nocivis*. Brux., 1773, in-4°.

(¹) *Mém. sur cette question : « Décrire la constitution géologique de la province de Namur, etc. »* Br., 1825, in-4°, fig.

(²) *Coup d'œil minéralogique sur le Hainaut*, Br., 1823, in-4° fig.

(³) *Observations sur les graminées de la Flore belgique*, Tournay, 1823, in-8°, fig., et plusieurs dissertations, notices ou mémoires.

(⁴) M. Van Mons, auteur d'une multitude d'articles et de dissertations sur les différentes branches de l'histoire naturelle, a fondé en 1819, de concert avec M. Bory de St-Vincent et Drapiez, les *Annales générales des sciences physiques*, qui se continuèrent jusqu'en 1821, et forment 8 vol. in-8°.

(⁵) *Essai d'une description géognostique du grand-duché de Luxembourg*, Br., 1828, in-4°, fig.

(⁶) *Description géognostique du grand-duché de Luxembourg, suivie de considérations économiques sur ses richesses minérales*, Br., 1828, in-4°, fig.

(⁷) M. Hécart de Valenciennes, qui dans sa longue carrière a cultivé avec ardeur les sciences et les lettres, et a composé quantité d'opuscules et d'ouvrages qu'on recherche dans les ventes à cause de leur modique tirage, ainsi qu'un nombre plus considérable encore de traités inédits, avait terminé, parmi ceux-ci, une *Flora Hannoniensis*, qui s'est égarée et dont il ne lui reste que la nomenclature. C'est ce que j'apprends par une brochure tirée à 20 exemplaires, et que je dois, ainsi que d'autres curiosités, à l'obligeance de M. Hécart. Elle est intitulée : *Manuscrits de l'auteur*, Valenciennes, Prignet, 1828, in-12 de 72 pag. Cette *Flore* fut envoyée dans le temps, à l'Académie; M. Dumortier avait engagé l'auteur à la refaire, mais inutilement.

des catalogues bien faits des musées et des jardins botaniques seraient aussi pour nous des renseignemens utiles (¹), non que la géologie, la minéralogie et les autres parties de l'histoire naturelle, se confondent avec la statistique, ce qui serait nous ramener à l'enfance des sociétés, où les sciences n'étaient point distinctes, mais parce que le statisticien s'aide de leurs lumières, afin de déterminer en quelque sorte les lois vitales d'une nation, à peu près comme le jurisconsulte de la médecine, sans devenir pour cela médecin, le financier du calcul, sans prétendre néanmoins s'ériger en géomètre.

Malgré la légitimité, la nécessité même de ces relations, de ces emprunts, remontant à des époques où l'on soupçonnait à peine ce genre de spéculation et d'expérience, force m'est de renoncer à une digression qui aurait eu pour moi d'autant plus

(¹) *Enumeratio plantarum horti botanici, Lov. (1829)*, in-4°, de 19 pag. — *Elenchus plantarum quæ in horto botanico Lovaniensi coluntur, adjectis speciebus sponte crescentibus, Lovanii, 1829*, in-8° de 74 pag. M. J. Mussche a fait la même chose pour le jardin de Gand.

Si nous embrassions tous les Pays-Bas, le jardin botanique de Leide nous fournit seul de nombreux renseignemens qui viendront naturellement se réunir dans notre essai d'une *Bibliothèque historique des Pays-Bas*.

Les catalogues des expositions faites par les sociétés d'horticulture, telles que celles de Bruxelles, de Tournay, de Gand, de Louvain, etc., sont aussi de nature à fournir des données statistiques. Voyez *Description déposée à la soc. roy. d'agr. et de botanique à Gand, des plantes, arbres et arbustes introduits en Belgique, et répandus dans le commerce de 1800 à 1824. Messager des scienc. et des arts*, sept. et oct. 1824, pp. 241—245, nov. et déc. 1824, pp. 350—355; mars et avril 1825, pp. 51—57 et liv. suiv. — Je signalerai encore le catalogue des arbres fruitiers de la collection de M. Van Mons, à Louvain, de 1798 à 1823, etc., etc.

d'attrait, qu'elle eût été consacrée presque entièrement à rappeler les services rendus aux sciences par l'Académie (¹).

Plus rares à mesure que nous nous éloignons du temps présent, les matériaux de la statistique physique de notre pays, avant le dix-septième siècle, sont très-peu nombreux et, dans certaines périodes, ils sont littéralement nuls.

Des indications éparses et vagues, perdues dans les auteurs latins ou grecs, des fragmens de chroniques et de légendes, quelques faits dont on peut tirer des conséquences presque certaines, et, mieux que cela, l'examen des localités, voilà ce qui peut nous faire deviner ou découvrir les changemens qu'a éprouvés notre sol.

Ces révolutions, avant et depuis la période romaine, ont été fréquentes et quelquefois terribles. En fixer la date pour les premiers temps est impossible : tout ce qu'on peut faire, c'est d'arriver à des probabilités.

Des Roches se demande si le sol de l'ancienne Belgique était à une grande profondeur au-dessous de celui que nous occupons à présent. Il se prononce pour la négative (²).

(¹) Les cinq volumes des anciens mémoires de cette compagnie, renferment plusieurs mémoires d'histoire naturelle et d'hydrographie, auxquels nous renvoyons le lecteur.

(²) *Hist. ancienne des Pays-Bas autr.*, p. 21. Il y a dans l'histoire naturelle de la Hollande, par Le Francq van Berkhey, des remarques du profes. J. Lulofs, sur l'élévation de la mer et l'abaissement des terres le long des côtes hollandaises, que j'aurais voulu voir consulter par Des Roches et par M. Belpaire, que nous citerons tout à l'heure. Elles sont souvent applicables à la Belgique. On y trouve des nivellemens officiels, des années 1537, 1566, 1570, 1627, 1628, 1662. — Grameye a consacré partie d'un chapitre de sa *Description d'Anvers*, aux inondations de l'Escaut, liv. I, ch. 13.

D'immenses marais se sont desséchés d'eux-mêmes, d'autres ont été mis à sec par la main des hommes, d'autres encore ont disparu sous une surface de nature différente. Des bois, des forêts, ont été défrichés; là, l'océan a envahi des parties plus ou moins considérables de la terre ferme; ici il s'est retiré des lieux qu'il couvrait, ou bien il a formé par des alluvions successives un terrain nouveau.

Les inondations qui ont ravagé les Pays-Bas, ont trouvé des *Inondations.* historiens spéciaux dans S.-A. Gabbema⁽¹⁾, Tob. Gutberleth⁽²⁾, Outhof⁽³⁾ et P.-N. Muyt⁽⁴⁾. Elles devaient être extrêmement fréquentes dans la Flandre maritime, s'il est vrai, ainsi que l'affirme Guicciardini, que jusqu'à l'an 1340, chaque fois qu'on aliénait une terre dans ce canton, on avait soin de mettre dans le contrat de vente la clause qu'il serait résilié lorsque, dans les dix années suivantes, le terrain vendu viendrait à être inondé⁽⁵⁾. Mais si dans ces compilations, on a marqué avec une exactitude scrupuleuse, l'année, le jour, souvent même l'heure où ces désastres eurent lieu, on y a entière-

⁽¹⁾ *Nederlandse watervloeden, of naukeurige beschryving van alle watervloeden voorgevallen in Holland, Zeeland, Vlaanderen, enz.*, Gouda, 1703, in-8°.

⁽²⁾ *Nederlandsche watervloeden*, Franeker, 1703, in-8°.

⁽³⁾ *Verhaal van alle hooge watervloeden*, Embden, 1721, in-8°.

⁽⁴⁾ *Geschiedkunde beschryving der watervloeden en overstromingen in het koningryk der Nederlanden*, Bommel, 1823, in-8°. Le recueil publié à Bruxelles, par M. Jobard, sous le titre de l'*Industriel*, cahier d'avril et mai, p. 13, contient une série chronologique des principaux empiètemens de la mer sur le continent, depuis le VIII^e siècle jusqu'à nos jours, par M. Adr. Balbi. Dans ce résumé, quoique très-court, les Pays-Bas devaient avoir nécessairement une place.

⁽⁵⁾ In Flandr.

ment négligé d'indiquer les changemens qu'ils occasionnèrent, chose bien autrement importante (¹). L'abbé Mann (²) et Des Roches (³) ont considéré la chose sous un point de vue infinité plus philosophique. Cependant, ils sont loin d'avoir égalé en connaissances et en sagacité M. Belpaire, couronné par nous en 1826, pour avoir exposé les changemens que la côte d'Anvers à Boulogne a subis, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, depuis la conquête de César jusqu'à nos jours (⁴), et qui devait étendre ultérieurement ses observations depuis Calais jusqu'au Jutland inclusivement.

M. Belpaire, attendu le cours des eaux intérieures qui se dirigent généralement vers le nord, établit que le terrain va en s'abaissant de ce côté, et qu'ainsi les parties les plus septentrionales auront été les premières exposées : témoin le déluge Cimbrique (⁵).

César, qui a connu plus spécialement les côtes en deçà de l'Es-

(¹) *Archiv.* III, 5.

(²) *Mémoire sur l'ancien état des Pays-Bas maritimes*, inséré dans le 1^{er} vol. de la première série de notre collection académique. Cf. son éloge dans le 6^e vol. de la seconde série, p. 27. — *Voyez aussi Mém. sur l'histoire naturelle d'une partie du pays Belg.*, par R. de Limbourg. Ib., t. I, pp. 193—219 (1^{re} série).

(³) *Histoire ancienne des Pays-Bas autrichiens*, Anvers, 1787, in-4°, ou 2 vol. in-8°.

(⁴) En 1823, le programme de l'Institut d'Amsterdam contenait cette question : *Quelles sont, surtout d'après les monumens historiques, les révolutions qu'a subies le sol du royaume actuel des Pays-Bas, relativement aux bois, tourbières, dunes, rivières, lacs et en général à toute sa superficie.*

(⁵) Cf. parmi les mémoires de la société de litt. de Leide, deuxième partie, t. I^{er}, 1814, in-8° : C. NOZEMAN, *Bedinkingen over den zoogenaamde Cimbrischen vloed.*

caut, ne dit nulle part formellement que la mer les franchissait alors.

C'est pendant la domination romaine que la mer est venue pour la première fois, depuis sa retraite, envahir ces terres. L'Escaut qui, du temps de César se déchargeait dans la Meuse, se rendait directement à la mer quand Pline le naturaliste écrivait; donc ce changement doit s'être opéré pendant les 130 années qui se sont écoulées depuis César jusqu'à Pline.

La mer continuant à exercer sa puissance, les inondations se seront succédé en s'avancant toujours de plus en plus vers l'ouest, et ce n'est que pendant la dernière moitié du troisième siècle qu'elle semble avoir atteint cette partie du continent qui forme maintenant l'île de Walcheren.

Suivant beaucoup d'autres, l'Escaut occidental a été creusé par l'empereur Otton I, en l'an 949, afin d'établir une démarcation entre l'empire germanique et la France. M. Belpaire, après Meyer, Marchant, Eynadius, Des Roches et De Bast, regarde cette opinion comme inadmissible.

Toujours est-il certain que les branches de l'Escaut ne sont pas très-anciennes.

Ce sera sans doute vers la fin de la domination romaine que le Zwin de l'Écluse, les ports d'Ostende, de Nieuport et de Dunkerque se seront formés.

M. Belpaire parcourt chaque époque et réfute, à son tour, l'assertion de Vredius, de Des Roches et de beaucoup d'autres qui pensent qu'au huitième siècle Gand était un port de mer (¹).

(¹) Voy. dans nos *Archives*, III, 4—18 et 69—84, une réfutation de cette même opinion, par M. F. De Bylandt, élève alors de l'université de Louvain.

En revanche, il est certain que Damme, petite ville qui se trouve à une lieue et demie de Bruges, était dans le douzième et le treizième siècle et plus tard, un des plus beaux ports, et des plus spacieux.

Une chose neuve dans le mémoire de M. Belpaire, c'est le parti qu'il a tiré de la couche de glaise qui règne le long de la mer et de l'Escaut, et qui a recouvert les marais dont nos côtes étaient intérieurement remplies du temps de César ; de celle de tourbe qui se trouve au-dessous et du niveau de ces couches comparé à celui de la mer.

Tourbes. Quant aux bancs de tourbe, il en a fort bien expliqué la formation. Dès l'année 1645, Abraham Muntingh avait soutenu avec succès, dans l'université de Groningue, une thèse sur la tourbe. La dispute était présidée par Martin Schockius qui, treize ans plus tard, publia une dissertation sur le même sujet (¹).

Une charte de Marguerite de Flandre, de l'an 1269, en faveur des Gantois, fait mention du *torf-briel ou place aux tourbes* (²). C'est sans fondement, et Le Francq van Berkhey en fait l'observation, que Guicciardini pense que quinze cents ans avant lui, l'usage de la tourbe était déjà connu.

Charbon de terre. M. Jansen, qui a abrégé Van Berkhey, a traduit de l'allemand de Pfeiffer *l'Histoire du charbon de terre et de la tourbe* (³).

(¹) *Tractatus de Turffis, seu de cespitibus bituminosis*, Gron., Joan. Collenius, 1658, in-16, et Ibid., 1668, même format.

(²) Diericx, *Mém.*, I, 400.

(³) Paris, 1787, in-12. — Ib., 1795, in-8°.

Celle - ci a échauffé la verve des muses hollandaises ⁽¹⁾.

Il serait curieux et utile de préciser l'époque où ces combustibles furent en usage et devinrent un objet de commerce ; de marquer quand les exploitations des houillères eurent lieu en grand, quels moyens mécaniques on y employait, quels capitaux y étaient consacrés, quelle fut la province où cette branche d'industrie se développa le plus vite ⁽²⁾, quelles lois ou ordonnances la régissaient d'abord, etc. ; mais de pareilles questions resteront probablement la plupart sans réponse.

Tout ce qu'on sait, sans en être pourtant bien sûr, c'est l'époque où l'on découvrit le charbon de terre dans le pays de Liège. M. De Villenfagne a traité *ex professo* cette matière ⁽³⁾,

⁽¹⁾ A. Vande Venne, *Sinnevonck op den Hollandschen turf*, etc., 's Grav., 1634, in-12.

⁽²⁾ Voy. Gendebien, *Mémoire sur les mines de houille des départemens réunis*, dans lequel elles sont considérées principalement dans leurs rapports avec l'agriculture et le commerce (*Extr. du Journ. des mines*), Paris, Bossange et Masson, 1802, in-8°.

⁽³⁾ T. II des *Nouv. Mém. de l'Acad.*, pp. 289—298, Cf. *Les délices du pays de Liège*, I, 267—280. Dewez, *Histoire du pays de Liège*, I, 129. Il semble que le charbon de terre n'a pas été inconnu des anciens, s'il est vrai que Théopompe parle de celui qu'on trouvait en Thesprie (Épire), *apud Antig. Caryst.*, n° 186. Ce passage de Pline le naturaliste ne doit cependant faire illusion à personne : *Et carbunculus, terra quæ ita vocatur, emendari vite macra putatur*, lib. xvii, ch. 4. Il s'agit uniquement ici d'un terrain sablonneux, où abonde le carboucle. Pline ne fait mention que du charbon de bois, et c'est ce charbon qu'entend Vegèce, lorsque dissertant sur les moyens de défense d'une place assiégée, il dit : *Et carbones servantur in conditis. De re militari*, IV, 18. Le plus aventureux des étymologistes, Van Gorp ou Goropius, prétend que la forêt charbonnière a été appelée ainsi, non du charbon de bois qui s'y faisait, mais du charbon de terre qui y était commun :

et recule cette découverte de l'année 1198 à l'année 1049 environ, ce qu'il appuie sur la charte de fondation de l'abbaye du Val-St-Lambert, dont relevait l'endroit où l'on pense communément que la houille a été trouvée; charte par laquelle Hugues de Pierrepont, prince de Liège, donne à quelques religieux de Signy, en 1202, un lieu appelé *Campus Maurorum*, où le Val-St-Lambert fut construit. Or, les Maures n'ayant jamais fait d'incursion dans le pays de Liège, M. De Villenfagne croit que le mot *maures* (*noirs*) était un sobrique des charbonniers, qui devaient être établis depuis long-temps dans la contrée. Ces charbonniers étaient déjà assez nombreux en 1347, pour former une partie de l'armée liégeoise (¹).

Je trouve dans un manuscrit des archives de Louvain, rédigé par le greffier Guill. Boon (²), que le marché au charbon et à la chaux (*de coel en de calckmerck*), appelé aussi *le cimetière*, et qui était situé vis-à-vis l'hôtel-de-ville, fut donné en partie aux habitans en 1302, par le duc Jean de Brabant. Le reste

« *Vocarunt autem id temporis saltus ejus regionis silvam carbonariam, eo quod terra tota carbonibus constare videretur: per carbones gagaten sive lapidem bituminosum intelligentes, hac in re germanicam phrasim secuti, qua bitumen lapideum colen, id est, carbones vocamus.* » Francicorum lib. III, pp. 62—63.

(¹) Verhoeven, *Histor. Tyden*, etc., p. 125. Heylen, *De inventis Belg.*, anc. mém. de l'Acad., V, Hist., 83.

(²) T. II, in-fol., 304, verso. Voici le passage même :

« *De coel ende calckmerck, gelegen voir het voerschreven stadhuyys, oock genoempt het kerckhoff, es eensdeels aan de stadt Loven gegeven by hertoghe Jan van Brabant, anno 1302, ende eensdeels by de stadt gecocht tegens 't capitell van Sinte-Pieter, anno 1432, voir v^e rinsgulden, ende wirt gecauchyt naer dyen den selven ontwyk was anno 1433.* »

fut acheté par eux en 1432, au chapitre de Saint-Pierre, pour une somme de 500 florins du Rhin. Il est vraisemblable que le mot *coel* désigne ici du charbon de terre. Néanmoins, dans le tarif que nous donnerons plus bas, et qui concerne Louvain, il n'est fait mention du charbon que sous l'année 1420.

Fisen, en 1642, a tracé un tableau de la misérable condition des houilleurs (¹), condition réduite cependant en privilége, comme toutes les autres (²).

Les statuts du 14 avril 1593, confirmés par le prince Ernest de Bavière, en vertu de ses patentés du 24 juillet suivant, portent en substance :

Défense est faite à toutes sortes de personnes de s'ingérer de toucher à la mine ou au charbon, si elles ne sont reçues dans le métier des mineurs et charbonniers, sous peine d'une amende de deux florins d'or. Donc on tenait des états scrupuleux de tous les ouvriers.

Les personnes nées dans la franchise de Liége et dans la banlieue, qui veulent y être reçues, sont obligées de verser à la bourse commune la somme de 20 florins de Brabant, nonobstant les droits de leur réception.

(¹) *Hist. eccles. Leod.*, 431—432.

(²) M. Le Mayeur, dans une *Épitre au premier consul*, qui contient le germe de son poème des *Belges*, remis dernièrement à neuf, s'exprime ainsi :

Dirai-je quels amas de trésors combustibles
Sont arrachés du creux de ces gouffres terribles,
Où bien loin des vivans, dont il semble effacé,
Près du noir Achéron le Belge est enfoncé?
Heureux naguère au fond d'un tombeau volontaire
De vivre loin des maux qui désolaient la terre! (P. 7.)

Celles qui sont du pays, mais qui n'appartiennent ni à la franchise ni à la banlieue, doivent vingt-cinq florins de la même monnaie.

Les étrangers en paieront quarante, moyennant qu'ils prouvent la légitimité de leur naissance, leur bonne renommée et leur catholicité, et qu'en outre ils démontrent qu'ils sont capables d'exercer le métier.

Un bâtard, sauf les mêmes preuves, paiera quatre-vingts florins de Brabant (¹).

La juridiction sur le charbonnage est presqu'aussi ancienne que la découverte du charbon. Les juges qui l'exerçaient s'appelaient les *jurés du charbonnage*.

Un édit de l'empereur Maximilien II, du 21 juillet 1571, règle que les appels des sentences rendues en ce siège se porteront au tribunal des échevins, des jugemens desquels on appellera au conseil ordinaire, et que, pour favoriser le commerce du charbon, on ne pourrait par la suite se pourvoir devant la chambre impériale contre les décisions de ce conseil. Cet édit fut confirmé par celui de Charles VI du 27 juin 1721, enregistré à la chambre de Wetzlar, le 17 mars 1728 (²).

Tout porte à croire que les houillères du Hainaut ont été

(¹) Louvrex, *Recueil des édits, etc.*, p. 246. Les bâtards en Brabant, étaient inhabiles aux magistratures. Priv. de Wenceslas et de Jeanne, dans Haræus, I, 330. On sait que Pontus Heuternus, dont la naissance était fort équivoque, s'est fait l'apologiste de la bâtardise dans son traité : *De libera nativitate*.

(²) *Les délices du pays de Liège*, I, 280 — 281. Ces renseignemens incomplets trouveront sans doute des rectifications et des additions importantes dans l'ouvrage que nous promet sur la législation des mines M. l'avocat Brixhe de Liège.

exploitées à une époque très-reculée (¹). Quant à la province de Namur, ce n'est suivant Guicciardini que peu d'années avant le temps où il écrivait, qu'on commença à en extraire du charbon.

Ce combustible, au témoignage du même auteur, malgré son bas prix, s'exportait chaque année pour une valeur de plus de 100,000 écus. Charles Langius donne un nombre plus fort :

*Quadrinqua auri redeunt mihi millia in anno
De carbone atro quem mea mittit humus.*

Les Liégeois disaient proverbialement qu'ils lui devaient trois avantages : *du pain meilleur que le pain, du fer plus dur que le fer, du feu plus chaud que le feu.*

La ville de Liège et sa banlieue, disait Kints en 1738, fournissaient à la Hollande presque tout le charbon qu'elle consommait.

Il ajoute que les ouvriers extracteurs restaient six heures par jour dans la mine, que les hommes faits gagnaient 26, 28 ou 30 sols, monnaie du pays, les enfans à proportion, et que pour 200 livres une famille entretenait 8 à 10 feux pendant toute l'année.

Les questions élevées à propos du charbon s'appliquent aux autres produits minéraux, au plomb, au zinc, au fer, au marbre, etc. Les mines de plomb de Védrin ont été découvertes en 1610 par deux frères nommés Gilles et Jean Fastré, qui tra-

(¹) Voyez dans l'appendice (B).

vallaient déjà aux mines de fer; mais avant l'année 1557, on avait découvert du plomb dans le territoire de Seilles, assez près de la Meuse. La concession des mines de Védrin fut faite en 1612 par le souverain, moyennant le dixième qu'il se réserva, et la confirmation suivit l'an 1614. Des sociétés s'étant formées pour l'exploitation du plomb dans le même territoire, elles furent autorisées en 1630 par le conseil des finances (¹).

M. Dewez est d'avis que les Belges exploitaient déjà leurs mines de fer, de plomb et de cuivre, ainsi que leurs carrières, quand ils furent envahis par les Romains (²). C'est aussi le sentiment de M. Du Rondeau (³).

Si l'on en croit Kints, l'an 1338, Jean, comte de Flandre, accorda des priviléges aux mineurs, fondeurs et batteurs de cuivre, dans le Namurois (⁴). Il ne s'offre ici qu'une petite difficulté, c'est qu'il n'y avait point en 1338 de comte de Flandre de ce

(¹) *Les délices du pays de Liège*, II, 136.

(²) *Hist. gén.*, 2^e éd., I, 119—122. Quand on s'autorise des anciens, il faut toujours s'assurer si le mot *Belgæ* convient, dans les passages allégués, aux Belges d'aujourd'hui.

(³) Mémoire sur la question : *Quel était l'habillement, le langage, l'état de l'agriculture, du commerce, des lettres et des arts chez les peuples de la Belgique, avant le septième siècle?* qui a remporté le prix de l'Académie en 1773, Brux., d'Ours, 1774, in-4° de 189 pag. — It. en flamand, Ib., 143 pag. — M. Dujardin, qui a écrit sur la même question en latin, remporta l'*accessit*. Ib., 58 pag., fig.

En traitant des sujets de cette nature, ne serait-il pas sage de se tenir en garde contre l'espèce de patriotisme qui place dans le pays natal le centre et le berceau de toutes les découvertes et de toutes les gloires ?

(⁴) *Ibid.*

nom, et que Jean II, comte de Namur, de la maison de Flandre, avait cessé de régner.

En 1343, Guillaume I^{er}, comte de Namur, octroya, d'après *Forges.* la même autorité, aux maîtres de forges du pays, plusieurs priviléges confirmés en 1635, par Philippe IV, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas ⁽¹⁾.

La famille de Schets, originaire de Maestricht, d'où elle vint *calamine.* s'établir à Anvers, fut dès avant le seizième siècle en possession des mines de calamine du Limbourg. Elle en perfectionna l'extraction à laquelle elle occupa long-temps de nombreux ouvriers.

Quant à la marne qui servait à fertiliser les champs sous la *Marne.* période romaine, il serait superflu d'en parler, assez d'auteurs ayant répété les passages qui la rappellent ⁽²⁾.

Le 24 juin 1773, M. Du Rondeau lut à l'Académie un mémoire *sur la nature du sel commun, dont les anciens Gaulois et Germains faisaient usage,* et le 6 octobre de la même année il présenta un mémoire additionnel sur la même matière. L'un et l'autre furent adoptés, mais le gouvernement intervint dans cette affaire, et il y eut à cette occasion des discussions assez chaudes. Les examinateurs des deux dissertations avaient été

⁽¹⁾ Guicciard. in Limburg.

⁽²⁾ Des Roches, *Hist. ancienne des Pays-Bas autrichiens*, 95, Dewez, *Hist. gén.* 2^e éd., I, 122. Pline nous apprend que le nom belgique ou celtique de cette marne était *Marga*, qui s'est conservé jusqu'à nos jours en celui de *Margel*. M. de Fortia nous dira sans doute quelque chose là-dessus dans le glossaire celtique ajouté à son Jacques De Guyse.

MM. Needham, Vounck et De Marci. M. Des Roches en fit un résumé pour le chancelier de Brabant, où il déclarait que les recherches de M. Du Rondeau ne sortaient jamais des bornes de la médiocrité. « On pourrait, disait-il dans une lettre » que nous avons sous les yeux, rendre cet ouvrage un peu » moins indifférent, par exemple si on y ajoutait que l'eau » salée répandue sur des tisons ardens n'était pas la seule ma- » nière de se procurer du sel; que de tout temps on a fait usage » dans ces provinces d'un autre procédé, bien plus expéditif » et plus naturel; qu'on brûlait des terres dont on arrosait » les cendres d'eau ordinaire, ce qui produisait un sel très- » blanc; qu'on appelait cette opération *zel barnen*, c'est-à- » dire *brûler le sel*; mais qu'on s'aperçut enfin que les meil- » leurs terroirs étaient détruits par cette pratique et changés » en lacs et en étangs, ce qui attira la prohibition dont on voit » une preuve dans ces paroles du *grand privilége* de Marie en » 1467 : *Item dat wy voortaen geene brieven nog oorlof geven* » *zullen, moer te delven om zel daer af te bernen uyt den* » *erven, die in den voorschreven landen van Holland, Zeeland* » *en Vriesland leggende zyn binnen de bedykte landen en* » *alle octroyen contrarie dezer ordonnantie verleent, zullen* » *zyn dood en te niet.* » M. Des Roches ajoutait qu'il avait beaucoup de matériaux à communiquer à l'auteur, et qu'il pour- rait lui renseigner bien des sources. Il paraît que M. Du Ron- deau profita en partie de ses avis, puisqu'il parle du sel fait avec de l'eau de mer et des cendres tirées des tourbes ou des gazons pris sur les landes, qu'il répète la tradition qui attribuait la découverte de ce procédé à un réfugié Hongrois appelé *Loring*

ou *Loringus*, et qu'il indique même le placard de Marie dont nous venons de citer le texte (¹).

Revenant de la considération du sol à celle des eaux, il ne *Hydrotechnie*. serait pas sans intérêt d'examiner si M. Frédéric-Rodolphe Hasse a eu raison d'avancer que les Italiens, très-habiles en hydrotechnie dès le XIV^{me} siècle, ont été les premiers précepteurs de l'Europe, dans cette science, et les Belges les seconds (²).

L'Académie avait proposé cette question pour le concours de 1827 :

Donner une notice historique et raisonnée des canaux navigables qui existent dans les provinces, tant septentrionales que méridionales des Pays-Bas, construits depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Malheureusement personne n'a essayé de la résoudre.

Si les anciens Belges ne connaissaient pas l'art de creuser des canaux, les Romains ont dû le leur apprendre. Les canaux de Drusus et de Corbulon, celui projeté par Vetus pour réunir la Moselle à la Saône, en sont la preuve.

Marchant, qui place les *Grudii* dans la Flandre, donne cette étymologie à ce mot : « *Grudios Julii Cæsar is hic commoratos vix dubitatur : quasi Grutios, hoc est, multis CANALIBUS, in quibus plurima gruta, quæ viridis lenticula est, anatibus gratissima, per æstatem innatat, assidentes* (³). » Mais cette

(¹) Voy. le Mém. de Du Rondeau, dans le 1^{er} vol. de l'ancienne coll., pp. 353 et suiv., et Heylen, *De Inventis Belg.*, t. V, part. hist., p. 102.

(²) *Cuinam nostri ævi populo debeamus primas œconomiae publicæ et statisticæ notiones.* Lipsiae (1828) in-4^o, p. 37.

(³) Marchantii *Flandria*, 7. Sanderi *Flandr. ill.*, II, 1.

étymologie est tirée de loin, et d'ailleurs *canalis* désigne aussi bien un canal naturel qu'un conduit d'eau artificiel.

Nous ne dirons plus rien du canal d'Otton (950) ni de la polémique dont il a été l'occasion.

La *Lieve*, qui s'étend depuis Gand jusqu'à Damme, où elle trouvait jadis la mer, fut commencée en 1228 et reprise en 1251, du consentement de la comtesse Marguerite.

Le creusement du canal qui va de Gand au *Sas*, fut autorisé par Charles-Quint, le 8 juillet 1547.

Le canal de Gand à Bruges fut entrepris en 1613; celui de Bruxelles à Malines en 1550⁽¹⁾. On voit une carte de ce dernier, dans la chronique flamande du Brabant, par J. Mollins, imprimée en 1565. Dès l'an 1436, les Bruxellois avaient eu l'octroi de rendre la *Senne* navigable par tout le Brabant.

Écluses. Marguerite de Flandre, dans une charte de l'an 1270, accordée aux Gantois, parle de *la tour sous lesproie*, sur quoi M. Diericx remarque que *esproie*, en flamand *spye*, signifiait une *écluse* ou un ouvrage pour contenir les eaux (*opus ad refrenandas aquas*), mais qu'il est aussi synonyme de *sas* et signifie alors un bassin dans lequel on fait, au moyen de deux *écluses*, monter ou descendre les bateaux⁽²⁾. Ce mot a échappé à Borel, Carpentier, Lacombe, et à M. De Roquefort.

Digues. Pompeïus Paulinus, gouverneur de la seconde Germanique

(1) Cf. Nic. Mamerani *Descriptio aquæ-ductus seu navigationis urbis Bruxellanae*, 1561 et 1681. Sur le canal appelé la *Lieve* (*la jolie*, *la mignonne*) voir Diericx, I, 224—242. *Fland. ill.*, I, 140.

(2) *Mémoire sur la ville de Gand*, I, 391.

sous Néron, acheva la digue que Drusus avait entreprise soixante-trois ans auparavant, pour prévenir et empêcher les débordemens du Rhin (¹). Est-ce là le premier travail de cette espèce exécuté dans notre pays ?

Les noms de lieux en *dyk*, sont trop significatifs pour avoir besoin d'être signalés. Remarquons toutefois qu'ils ne désignent pas des endroits habités à une très-haute antiquité, bien que *Mardyk*, aujourd'hui à la France, passe pour avoir été un port de quelque réputation *portuque olim famigerato fuit* (²), et que *Ysendyk* fût connu au X^{me} siècle (³). Il en est de même des noms en *dam*.

La formation des *polders* (⁴), ou l'art de rendre à l'agriculture des terres conquises sur les eaux, n'a pas non plus une origine déterminée. Une charte de Marguerite, comtesse de Flandre, de l'année 1269, confirme l'abbaye de Cambron dans la possession de beaucoup de parties de terre gagnées sur la mer et endiguées aux environs de Hulst et au delà d'Ossenesse (⁵).

Le plus grand des polders de ce territoire est celui de *Na-*

(¹) Dewez, *Hist. gén.*, 2^e éd., I, 274.

(²) Marchantii *Flandria*, 78.

(³) Stals, *Quænam sunt loca, etc.*, 30, 31, et l'anonyme sur le même sujet, 21.

(⁴) Voici ce qu'a écrit J. Meyer, au commencement de ses *Annales* : « *Inclinat... animus ut Flandras nescio qua lingua fuisse putem ESTUARIA, ea forma qua POLDRA vocamus, unde mare per aggeres excludimus....* » Vredius fournit des argumens en faveur de cette opinion. *Hist. com. Fl.*, I, 29.

(⁵) Belpaire, Mémoire cité, p. 119. Ce passage n'est pas tout-à-fait d'accord avec ce que dit l'auteur à la page 127, que Hulst est nommé, selon toute apparence, pour la première fois, dans une charte de la même princesse, datée de l'année 1270.

mur, endigué par Jean, fils de Guy, comte de Flandre : ce polder a une étendue de 1500 bonniers (¹). Il est marqué sur la carte du cours de l'Escaut au XV^{me} siècle, publiée par M. J.-F. Willems et mentionnée plus bas.

Dans le voisinage du Sas-de-Gand, les polders ont été en partie endigués sous le gouvernement d'Albert et d'Isabelle. Les endiguemens antérieurs furent principalement l'ouvrage du chevalier Jérôme Lauryns, trésorier de Philippe-le-Beau. En 1497, il obtint les polders du métier d'Yzendyk, et acheta plusieurs autres contrées dans ces environs, qu'il affranchit également de la mer. En 1570, beaucoup de ces terres furent inondées de nouveau et peu après endiguées une seconde fois. D'autres polders ont été formés aux environs de Biervliet, qui, du temps de Gramaye, était encore entièrement entourée d'eau, par suite de l'inondation de 1377. Au demeurant, toute la lisière de l'Escaut n'est composée que de polders endigués à différentes époques, mais principalement depuis le commencement du seizième siècle (²).

Mer de Flandre.

Il est question de la mer qui nous baigne, dans le livre sui-

Étymologie du mot POLDER. (¹) Meyer dit 1700 : « *Hoc tempore (anno 1322), quinque pagos circum Birfletum et Saftingiam maris illuvione inundatos Joannes comes Namurcensis, frater Roberti principis defuncti, objectis aggeribus magna ex parte recuperavit : mansitque nomen illi agro unde extrusus oceanus est, POLDER NAMURCENSIS, mille septingenta contingenens jugera. Assertas ex mari terras POLDROS gentiliter appellamus, ideo forte quod POLDRI seu VOLDRI id est pulli equorum optime in iis alantur.* » A l'appui de cette conjecture, voyez ce qu'enseigne Vredius au mot *poledrus* ou *puledrus*, employé dans la loi salique pour désigner un poulaire, I, 297.

(²) Sanderi *Fland.* ill., II, 140; III, 256, 259, 261, 262, etc. Belpaire, Mém. cité, pp. 128, 129.

vant cité par Du Verdier⁽¹⁾ : *Le Portulan, contenant la description tant des mers de Ponent, depuis le détroit de Gibraltar, jusques à la Chiuse (l'Écluse), en Flandre, que de la mer Méditerranée*; traduit de l'italien. Avignon, Pierre Roux, 1577, in-4°. L'original est intitulé : *Nuovo Portulano*, Vinegia, 1544, in-4°. Nos côtes sont également décrites d'une manière nautique dans la seconde partie du *Nouveau et grand illuminant flambeau de la mer*, par N.-J. Wooght. Amst. 1683, in-fol. Atlant. (2). Guicciardini a inséré dans sa description une dissertation expresse sur cet objet.

Notre situation hydrostatique est une preuve de la sagacité de Marino Sanuto, dit Torsello, ou l'ancien, qui vers l'an 1321, établissait entre la Flandre et l'Italie un parallèle, que M. Cornelissen a continué sous d'autres rapports⁽³⁾. Il est tiré du ch. 18 du liv. II des *Secreta militum crucis*. Je n'en supprime que le commencement qui a trait à la Hollande : « *Jam ego præsens capitulum consumaveram et ecce per mare, de Venetiis ad portum Clusæ in Flandriam (SLUIS, L'Écluse) cum galeis armatis veniens, ibi a fide dignis accepi, et pro parte oculis meis vidi QUOD MARITIMA ALEMANNIÆ, IN QUA DICTUS PORTUS EXISTIT VALDE NOSTRÆ MARITIMÆ VENETÆ EST CONFORMIS, invenique illius terræ indigenas fore fortissimos et in armis strenuos, plerosque eorum mariarios, aliosque ad terram fodiendam, quorum usus satis*

⁽¹⁾ Édit. de Rigoley de Juvigny , V, 382.

⁽²⁾ Voyez p. 12 et suiv. de cette 2^e p.

⁽³⁾ *De l'origine, des progrès et de la décadence des chambres de rhétorique, etc*, p. 4 et suiv.

*necessarius existit, industrios atque aptos et alias pecunia abundantes et, quod laudabilius est, devotionem habere per maximam ad negotia terræ sanctæ. Qui, ut credo, ad recuperationem terræ Ægypti optime cum Venetis convenirent, sicut olim in illo passagio, quando Constantinopolis, per comitem Flandriæ aliosque de Francia et Burgundia barones et nobiles ac Marchionem Montis Ferrati cum Venetorum auxilio capta fuit, iidem Alamanni cum iisdem Venetis et prædictis aliis se laudabiliter confirmarunt (¹). » Nous tiendrons également note du *Speculum nauticum* de Lucas Aurigarius, ou Wagenaer, qui a été imprimé en cinq langues, latin, français, flamand, allemand, espagnol, et dont une nouvelle édition parut à Anvers en 1591, in-fol., chez J. Bellerus. La première est de 1584.*

Cartes.

Des Roches parle d'une carte conservée dans les archives du franc de Bruges, et que M. D'Hoop, pensionnaire d'Alost, avait copiée pour lui. Cette carte, qu'on croit être de l'an 1288 ou à peu près, représente l'embouchure de l'Escaut et les terres qui avoisinent ce fleuve (²). La communication de l'océan avec le port de Damme y est marquée. Mais on y voit aussi commencer les ensablemens qui fermèrent ce port par la suite, et qui le convertirent en ces marais que les anciens titres appellent *de Sueghe* et que l'industrie flamande a su métamorphoser en magnifiques pâturages.

(¹) Cf. Mone, o. c. 90 et 104.

(²) Il serait curieux de comparer avec ce monument gothique, la carte du cours de l'Escaut, par M. Beaumamps-Beaupré (1800).

..... *Vidi factas ex æquore terras
Et procul a pelago conchæ jacuere marinæ
Eque paludosa siccis humus aret arenis (¹).*

Malgré leurs incorrections, de pareilles pièces sont extrêmement curieuses; on en trouve plusieurs dans Wastelain, Cellarius, Menso-Alting, Bucherius, Cluvierus, Des Roches, Dom Bouquet, etc.

Les *Trophées de Brabant* contiennent une *délinéation géographique tant de l'ancien que du moderne Brabant, avecq les parties y comprimées selon qu'elles estoient devant les inondations des terres vers la Hollande, advenues l'an 1421*. Le P. Alex. Wiltheim, fort versé dans ces matières, a dessiné le *Luciliburgi territorium romanum*, qui est dans le premier volume de Bertholet.

Vredius a donné une carte de la Flandre telle qu'elle était en 863, dans son livre sur les sceaux des comtes de Flandre, et elle se recommande aux connaisseurs, bien que Vredius dans sa préface déclare, pour emprunter le style de son traducteur, qu'elle est cette fois dressée en hâte, promettant de la donner plus exacte et plus ample en l'histoire. On la retrouve au reste dans Smalegange. Nicaise Fabius, chanoine de Commines, est l'auteur de la carte de la même province, et, pour le même temps, laquelle orne le premier volume de la *Flandria illustrata* de Sanderus.

Malbrancq a inséré également dans son ouvrage devenu si rare, une carte qui ne se rencontre pas dans tous les exemplaires.

Ortelius a exécuté celle du nord de la même province, sous

(¹) *Hist. anc. des Pays-Bas autr.*, 110.

le comte Guy, en 1304. L'extrémité septentrionale de la Flandre est tracée pareillement dans l'excellente carte de la Zélande en 1270, que Smalegange a jointe à sa chronique (t. I, p. 120). Elle se voit encore dans les cartes de l'ancienne Zélande qu'ont données Wagenaar (*Vad. hist.*, t. II, 3^{me} éd. de 1790); Kluit (*Hist. crit.*, t. II-I, 138); et Gargeon (la Zélande en 600 et 1540, pp. 37 et 163 du *Walch. Arcadia*).

M. Fréd. De Bylandt, guidé par ses recherches, a dessiné aussi la Flandre de Baudouin I^{er}, en 863, et celle de Louis II de Mâle, en 1369.

M. Ch. Imbert a fait la même chose pour les *pagi* situés entre l'Escaut et la Meuse, du X^{me} au XII^{me} siècle (').

(') *Responsio ad quæstionem ab ordine philos..... in Acad. Lov. prop., Lov., 1817*, in-4°. Joignez à cette dissertation :

Des Roches, Caussin et de Hesdin ; trois Mémoires sur la question : *Quels étaient les endroits compris dans l'étendue des contrées qui composent aujourd'hui les dix-sept provinces des Pays-Bas et du pays de Liège, qui pouvaient passer pour villes avant le VII^e siècle?* Brux., 1770, in-4°, 112 pag., sans les tables.

Des Roches, Mémoire sur cette question : *Quelles ont été depuis le commencement du VII^e siècle jusqu'au IX^e siècle exclusivement, les limites des différentes contrées, cantons, pays, comtés et états renfermés dans l'étendue qui compose aujourd'hui les dix-sept provinces des Pays-Bas et de la principauté de Liège?* Brux., 1771, in-4°, de 62 pag.

Anonyme. *Responsum ad quæsitus: Quelles sont les places dans les dix-sept provinces des Pays-Bas et le pays de Liège, qui depuis le VII^e siècle jusqu'au XII^e exclusivement, ont pu passer pour des villes?* Brux., 1818, in-4° de 48 pag., sans les tables.

Rev. D. Stals, *Commentarius ad (idem) quæsitus*, Brux., 1818, in-4°, de 93 pag., sans les tables.

F. Grigny, *De l'état des villes de la Gaule Belgique avant le XII^e siècle*, Mag. encyclop., VI^e année, t. IV, etc.

D'un autre côté, M. le chevalier Florent Van Ertborn, dont l'administration restera long-temps gravée dans le souvenir des habitans d'Anvers, provoqua en 1825 la nomination de commissaires chargés de recueillir des renseignemens sur les antiquités et la statistique d'Anvers. Ce travail, rédigé par M. J.-F. Willems, sous le titre de *Historisch onderzoek naer den oorsprong en den waren naem der openbaere plaetsen en andere oudheden van de stad Antwerpen*. Antw., H.-P. Vander Hey, 1828; in-8° de 293 pp. s. les prél., parut accompagné, entre autres planches curieuses (elles sont au nombre de dix), d'une carte de l'Escaut (¹) et du port d'Anvers, confectionnée sous Philippe-le-Bon, d'une vue d'Anvers du côté du port, en 1500; et d'un plan de la même ville en grande dimension, exécuté vers le milieu du XVI^{me} siècle par Virgile de Bologne.

Une des collections de cartes les plus riches, était celle de M. Boendermaker d'Utrecht, contenue dans cent trois gros volumes, et dont on a le catalogue en 142 pag. in-8°.

Cet atlas était composé des cartes choisies et originales des plus habiles géographes, avec les plans des villes, forts, sièges, batailles, bâtimens, églises, tombeaux, tableaux, environs des villes les plus remarquables, les portraits des souverains et des hommes illustres : il fut vendu 8090 florins.

(¹) Cette carte, qui servit dans un procès pour des droits de douane entre les villes d'Anvers et de Bergen-op-Zoom, accompagne aussi le troisième cahier des *Mengelingen van vaderlandschen inhoud*, de M. J.-F. Willems. Le commentaire qui devait la suivre n'a point paru. Cf. *Beschryving van het oud Batavische zee-strand*, etc.

Les Pays-Bas occupent dans ce catalogue les pag. 42-71. Là, sont indiquées une foule de cartes de Nicolas Visscher, de Guillaume De l'Isle, Verbeest, Meyssens, Nicolas De Fer, Frix, Jaillot, Inselin, Frédéric De Witt, etc.

Un extrait de ce catalogue est inséré dans l'histoire de la navigation (¹). Nous indiquons en note une table spéciale encore (²).

Pour les temps très-anciens, l'itinéraire d'Antonin, la table dite de Peutinger, quoiqu'elle ait été découverte par Conrad Celtes et publiée par les soins de Velserus et d'Ortelius, cette table que P. Bertius, cité plus haut, a donnée en partie l'an 1616 (³), les notices de l'empire extraites par le même savant, et les pierres milliaires peuvent tenir lieu de cartes géographiques.

Pierres milliaires. Pour ce qui est des pierres milliaires, je dirai que la plus belle qu'on ait rencontrée dans notre pays, est celle qui a été trouvée en 1817 près de la porte de Tongres, appelée *Kruispoort* ou porte de St-Trond, et dont on trouve une copie figurée et une explication dans la dissertation inaugurale de M. Ch.

(¹) Trad. de l'anglais, Paris, 1722, 2 vol. in-12, l'extrait se trouve pp. 275—316 du 2^e volume.

(²) *Table des cartes des Pays-Bas et des frontières de la France, avec les plans des villes, sièges, batailles, etc.,* Brux., 1712, in-fol., atlant. Voyez également la *Bibl. hist. de la France*, t. I, pp. 105—107.

(³) *Comment. rer. germ. Amst.*, Is. Jansson, 1616, in-4^o, obl. figg. pp. 140—151. Bertius transcrit un passage curieux de Vegèce, sur les qualités que devaient avoir les itinéraires à l'usage des généraux.

Hennequin : *De origine et natura principatus urbis Trajecti ad Mosam medio ævo.* Lov. 1829, in-8° de 83 pag. (¹).

Il nous reste à toucher quelques mots de nos eaux minérales. *Eaux minérales.*

Quelle est la fontaine mentionnée par Pline : est-ce celle de Tongres ou les sources de Spa ? Ce problème a suscité une guerre sérieuse entre les antiquaires et les médecins. M. De Villenfagne a fait pencher la balance en faveur de Tongres, mais Spa n'en a pas moins conservé la vogue.

Le premier étranger connu qui visita la fontaine du Pouhon, à Spa, est un Vénitien nommé Augustino, qui prenait le titre de médecin d'Henri VIII, roi d'Angleterre. Il est mentionné avec

(¹) *Nouvell. Arch.* V, 166-168. Ce ne sera peut-être pas un hors-d'œuvre de *Antiquités de Tongres.* transcrire ici un extrait du rapport fait par la régence de Tongres, le 18 août 1827, au Gouverneur de la province de Limbourg, pour satisfaire aux vues du Roi relativement à l'histoire nationale. Il m'a été communiqué avec une extrême obligeance, par M. Van Muysen, au milieu des événemens terribles de septembre 1830.....
Er bestond alhier naast de hoofdkerke, zuidwaarts, eene kapel in eenen ronden en zeer ouderwetschen vorm gebouwd, en onder den naam van S^t-Maternus-kapel bekend. Dezelve was in vroegere tijden een heidensche tempel aan de zon toegewyd. Het beeld deser zon, in eenen steen uitgekapt, was boven de ingangsdeur in den muur ingemetseld, en het geheel deed vermoeden dat deze tempel een monument der oudste tijden geweest was. In den jare 1804 werd dezelve, onder voorwendsel van den doorgang langs die kapel, leidende van den vrijdhof naar eene der deuren van de hoofdkerke om den markt te verwijden, gesloopt. De beminnaars der oudheden betreurd groetelijks het besluit door het toenmalig stedelijk bestuur des wege genomen. De steen, met beeld der zon waarvan hierboven gewag is gemaakt, bevindt zich alnog in eenen muur opgerigt ter plaatse alwaar de voormalde kapel bestond, en afscheidende de gebouwen der kerke met den gewaagden doorgang.

Noordwaarts der hoofdkerke alhier, ter plaatse genaamd Ouder-Kerkhof, bestaan er oude fondamenten, welke zich volgens de sporen die hier en daar worden aangevonden, rondom de hoofdkerke uitstrekken. Naar beide der ouden schriften

une dame, de la maison de Lara, dans l'ouvrage que publia Gilbert Fuchs, dit Limbourg ou Limborch, en 1559, et qui est le premier où soit plaidée la cause de Spa⁽¹⁾. Mais ce n'est que dans le courant du dix-septième siècle que cet endroit fut vraiment fréquenté. L'établissement de Chaufontaine, près de Liège, remonte à l'année 1676. On le doit à Simon Sauveur, de la même famille, je crois, qu'un de nos confrères. Les amateurs trouveront ci-dessous la liste de quelques écrits publiés sur ces eaux miné-

zijn dezelve de overblijfselen van een romeinsch castellum () geweest. Het ware te wenschen, dat er een plan daarvan, alsmede van de oude muren die deze stad omringen, ter opheldering dezer oude overblijfselen wierde opgemaakt.*

Eindelijk moeten wij hier bijvoegen dat de ontgravingen die plaats gehad hebben buiten de Kruis- of S.-Trueirsche-poort, naast de stad langs den romeinsche-weg of katzije in den jare 1820 en 1825 zijn gevonden geworden, behalve enige oude romeinsche munten, een achtkantig stuk mijl-steen, bevattende den afstand van verscheidene plaatsen in dezen steen uitgekapt, en voor een groot gedeelte duidelijk leesbaar, en eenen anderen gedenksteen, dragende het opschrift:

F O R T V N....
A P R I O N I V S
J V N I V S V. L. S.

benevens eenen stomp van eene uitgeroefde kolom in harden geelen steen.

⁽¹⁾ J.-B.-L. (Leclerc), *Abrégé de l'histoire de Spa*, Liège, 1818, in-18, p. 100. M. De Villenfagne, dans ses *Mélanges* (1788), p. 326, donne pour date à ce livre l'année 1577. Il s'est corrigé ensuite.

(*) *Liber gratiarum* MS. (der Fabriek), ab anno 1407, fol. 1958 : « Anno Domini 1240, predie calend. junii incepturn est novum opus ecclesiæ Tongrensis et destructum est vetus castellum a fundamentis et profunditate 22 pedum casu inventum est fundamentum antiquæ ecclesiæ quæ creditur suisse tempore beati Servatii, et novum fundamentum locatum est super illud. »

rales et celles de Hui ('). L'abbé d'Overlange de Witry a traité de celles du Sauchoir, près de Tournay, dans le premier volume des anciens Mémoires de l'Académie.

(¹) GILBERT FUCHS OU A LIMBORCH OU LIMBURGIUS OU PHILARETUS. — *De acidis fontibus sylvæ Ardennæ, præsertim eo, qui in Spa visitur libellus.* Antv., Joan. Bellerus, 1559, in-4°, fig.

Item en français : *Des fontaines acides de la forest d'Ardenne, et principalement de celle qui se trouve à Spa.* Anvers, Jean Bellere, 1559, in-4°, fig.

Juste Lipse a fait allusion à cet ouvrage dans l'épitaphe qu'il a consacrée à la mémoire de l'auteur.

JOACHIM DE JONG OU JUNIUS. — *Aquarum Spadanarum Gryphi, sive ænigmata, eorundemque explicatio, proficiscentibus ad aquas Spadanas non minus utilis quam jucunda.* Lov., Jo. Christ. Flavius, 1614, in-12.

HENRI VAN HEERS OU AB HEERS OU AB HEER. — *Spadacrene, hoc est fons Spadanus : ejus singularia, bibendi modus, medicamina bibentibus necessaria.* Leod. Arnold. de Corswaremia, 1614, in-12.

Item sous ce titre : *Spadacrene, de Spadano, vicinisque fontibus acidis et eorum ad sanitatem servandam, recuperandamve bibendi modo.* Ibid.; Idem, 1622, in-12. It. Lipsiæ, Andr. Kuehnen, 1645, in-12. It. sous ce titre : *Spadacrene, hoc est fons Spadanus, accuratissime descriptus : acidas bibendi modus, medicamina oxypotis necessaria et observationum medicarum oppido rararum liber unicus.* Lugd.-Batav. Fr. Moiardus et Adr. Wyngaerden, 1645, in-16.

It. sous le même titre : *Secunda batava editio, correctior et auctior,* Ibid. Adr. Wyngaerden, 1647, in-16. — Item sous ce titre : *Spadacrene, hoc est fons Spadanus, accuratissime descriptus, acidas acidulasque bibendi modus : et medicamina oxypotis necessaria.* Ut et *observationes medicæ oppido rarae in Spa et Leodii animadversæ ; cum medicamentis aliquot selectis, et, ut volunt, secretis.* *Editio novissima auctior.* Lugd.-Batav. Petr. Vander Aa, 1685, in-16, 2 vol. It. Ibid., 1689, in-16, 2 vol. (Paquot doute que ce soit une nouv. éd. *Mén.* III, 353). L'auteur traduisit lui-même cet ouvrage en français et en donna deux ou trois éditions qui parurent de son vivant. Enfin Chroutet en fit paraître une nouvelle, revue, corrigée et augm. à La Haye, 1739, in-12, sous le titre de *Spadacrene, ou Dissertation physique sur les eaux de Spa.*

Jean-Bapt. Van Helmont, ayant publié ses *Paradoxa de aquis Spadanis* et son

Un état du nombre des baigneurs par années, ou par saisons,

Supplementum de Spadanis fontibus, Van Heers lui répondit par un opuscule intitulé : *Deplementum supplementi de Spadanis fontibus sive vindiciae pro sua Spadacrene*. Leod., Arn. de Corswaremia, 1624, in-12.

EDMOND NESSEL. — *Traité analytique des eaux de Spa et de leurs vertus et usages*. Spa, Salpetens, 1699, in-12, fig.

JEAN-FRANÇOIS BRESMAEL. — *La circulation des eaux, ou l'hidrographie des minérales d'Aix et de Spa*. Liège, Bronckart, 1699, in-12. It., Ibid., 1718, in-12. LE MÊME. — *Descriptio seu analysis fontis S. Egidii, mineralis, ferruginei, prope Tungros. In qua hic fons cum illo quem descripsit Plinius, in totum convenire ostenditur, etc.* Leodii, J.-L. de Milst, 1700, in-16. It. en français : *Description ou analyse des eaux minérales ferrugineuses de la fontaine de St.-Gilles, proche de la ville de Tongres*. Ibid., Id., 1701, in-12. LE MÊME. *Parallèle des eaux minérales actuellement chaudes et actuellement froides, du diocèse et pays de Liège, etc.* Liège, F.-A. Barchon, 1721, in-8°. LE MÊME. *Défense des eaux minérales de la fontaine du Gadot*. Liège, 1714, in-12.

PHIL. GERINK. — *Description de la fontaine ferrugineuse de St.-Gilles, dite Scraeffborn, près de Tongres.... Seconde édit., revue et corr.* Liège, J.-L. de Milst, 1700, in-18. LE MÊME. *Description des fontaines acides de Spa*. Liège, 1583, in-8°. It. en latin : *Fontium acidorum pagi Spa et ferrati Tungrensis descriptio e gallica latine facta a Th. Ryesio*. Leodii, 1592, in-8°.

It. *Description des fontaines acides de Spa, augm. par Th. Ryetis* (ou plutôt de Rye). Liège, 1592, in-8°.

G. DE PAIRE. — *Observations sur les eaux minérales de Ste.-Catherine, à Hui*. Liège, F.-A. Barchon, 1720, in-12.

Voy. en outre Bibl. hist. de la France, t. I^{er}, nos 3242—3253. J.-Ph. De Limbourg a donné, à la suite de son *Traité des eaux minérales de Spa*, Liège, Desoer, 1756, in-8°, une notice des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux de Spa, et qu'il a consultés. Il cite aussi les traités qu'il n'a pas eu l'occasion de voir.

M. Séb. Bottin a donné : *Notice sur l'établissement des eaux et boues thermales et minérales de St.-Amand*, Lille, 1805, in-8°; sujet qu'il a repris en 1817 dans le tom. I^{er} des *Mém. de la société roy. des antiq. de France*. *Le Mercure de la Roer*, no xv, 31 juill. 1813, pp. 421—426, a accueilli un article de M. Van Alpen, intitulé : *TACITE. De l'origine des bains d'Aix-la-Chapelle et des houilles d'Eschweiler et de Weissweiler*.

est du ressort de la statistique économique; celui des maisons de jeu affectées aux eaux, de la statistique à la fois économique et morale. Nos devanciers n'avaient pas entrevu cela, et les *Amusemens de Spa* du baron de Poellnitz, ne nous apprennent rien sur cette matière, se bornant en quelque sorte à amplifier ces vers de Claudien, sur la fontaine d'Apone :

*Amissum lymphis reparant impune vigorem
Pacaturque, ægro luxuriante, dolor.*

Dans un sujet tel que celui-ci, on conçoit que les transitions sont la chose dont il est le moins permis de s'occuper. Les remarques succèdent aux remarques, les faits aux faits, sans qu'on puisse songer aux précautions littéraires. Cependant, la liaison des idées, quoique rarement indiquée, n'en existe pas moins, et ce n'est pas tant l'absence de l'ordre qui se fait sentir que celle de la rhétorique.

Pourachever la statistique physique, il ne manque plus que *Météorologie*. les observations de météorologie (¹).

Il est certain que le climat de ce pays a été autrefois plus *Climat du temps d'Auguste.* rude. Le desséchement des marais, le déboisement des forêts, la *Forêts.* fixité des rivières dans leurs lits, l'exécution de grands travaux hydrauliques et agricoles, ont dû assainir l'air et l'adoucir. En

(¹) L'Académie proposa cette question pour le concours de 1778 : « Décrire la température la plus ordinaire des saisons aux Pays-Bas, etc. » *Journal des Séances*, au 1^{er} vol. des *Anciens Mém.*, p. cviiij.

compulsant les témoignages de l'antiquité, M. Moreau Jonnès (¹), estime que les forêts de la Belgique avaient, il y a dix-huit siècles, une telle influence sur le climat de cette contrée, que la température moyenne du mois le plus froid était plus basse qu'aujourd'hui de 5 à 6 degrés. Or, cette cause peut se combiner avec d'autres.

(¹) Voyez p. 61 de son beau *Mémoire sur le déboisement des forêts*, couronné par l'Académie en 1825. M. Bosson, pharmacien à Mantes-sur-Seine, et qui a traité la même question, a obtenu l'*accessit*. M. Giuseppe Gautieri, inspecteur-général des forêts de la Lombardie, a prétendu que M. Moreau s'est emparé, sans en dire la source, de plusieurs idées exposées dans : *Dell' influsso de boschi sullo stato fisico de' paesi et sulla prosperita delle nazioni*. Milano, G. Pirotta, 1814, in-8° de 32 pp., et 2^{de} édit., rev. et aug. Ibid., 1817, in-8° de 87 pp. M. Imbert a consacré aux anciennes forêts de la Belgique, les pp. 28—30 de la dissertation déjà citée. Il reconnaît du X^e au XII^e siècle, la forêt des Ardennes et la forêt Charbonnière, sur laquelle Blaise de Vigenère a fait une note étendue en sa traduction de César, Paris, 1603, in-4°, pag. 407—423. Entre ces deux zones, il mentionne *Wasdaë Forestum et Fannia*, la Faigne; Guicciardini, au milieu du XVI^e siècle, compte les Ardennes, la forêt de Mormale, aux environs du Quesnoy, celle de St-Amand ou de Resmes, à la propriété de laquelle était attaché le titre de grand-veneur du Hainaut, la Faigne, près d'Avesnes, la forêt de Soigne, le bois de Meerdael, et celui de Zaventhemloo, aux environs de Louvain; celui de Grootenhout, près de Turnhout; la forêt de Marlagne, voisine de Namur; celles de Niep en Flandre, de Nonne, près d'Ypres, de Poodsberg sur les confins de la Flandre et du Hainaut; du Bois-Guillaume en Artois; d'Echterweld en Gueldre et les *Seven Wolden* en Frise. Il n'oublie ni les sources qui y prennent naissance, ni les animaux qui les fréquentent. Sur la forêt de Soigne, voir spécialement la 2^{de} partie, pp. 116—119, de l'*Abrégé de l'histoire de Brux.*, par l'abbé Mann, et *Suppl. aux Troph. de Brab.*, I, 5—15, avec carte et figg. L'auteur du *Pèlerinage de Childe-Harold* a adopté la tradition qui fait du bois de Soigne un reste de cette forêt des Ardennes, célèbre dans le *Rolando* du Boïardo et dans le poème de l'Arioste, et immortalisée par la pièce de Shakespeare, intitulée : *As you like it. CHILDE-HAROLD*, canto III, st. 27 : *And Ardennes waves above them her green leaves, etc.*

Les ouragans, les tempêtes, les hivers désastreux sont souvent mentionnés dans les vieilles chroniques, surtout dans celles érites par des moines voués aux travaux de l'agriculture, ou riches propriétaires que menaçaient sans cesse ces catastrophes naturelles. Mais leurs observations ne sont point enchaînées, ne conduisent à aucun résultat, et ne sont faites, la plupart, que pour avoir l'occasion de citer des prodiges, d'annoncer des vengeance célestes et d'accuser des individus ou des races, les juifs, par exemple, rendus responsables de tous les désastres (¹).

La météorologie se confondait avec l'astrologie, comme, par exemple, dans le livre de *Jan Franco*, qui prend la qualification de *Medecyn ende doctoor der princelyke stadt van Bruessel, woonende op de Spieghel-Brugghe, achter stadt huys*. Ce bouquin est intitulé : *Ephemeris meteorologica. Groote prognosticatie ende dagelyksche beschryvinghe van de wonderlycke revolutien der gantscher werelt : ende meest der goede inclinatien onser Nederlanden, van dit jaer ons heeren 1594*. Antv., Arn. S'Coninx, 1594, in-4°, petit car. goth.

En 1649, il tomba à Bruxelles une pluie colorée de rouge, une de ces pluies de sang, comme dit le peuple : accident que l'abbé Mann passe sous silence. Quoi qu'il en soit, les savans s'en émurent, et il parut même un recueil des jugemens de ceux qui l'attribuaient à une cause naturelle (²).

(¹) Voyez notre Mémoire sur les juifs des Pays-Bas. *Archiv.*, V, 1—27, 297—333, et VI, 130—135, 164—165.

(²) *De causis naturalibus pluviae purpureæ Bruxellensis clarorum virorum judicia*, 1655, in-12. Voy. l'app. C, et le Catalogue de M. E.-F.-F. Chladni. Un auteur

Dans nos Mémoires sur les deux premiers siècles de l'université de Louvain, nous parlons des aérolithes et des croyances scientifiques sur ce phénomène.

Prédiction d'Antoinette Bourignon. Mais en voici bien une autre. Une enthousiaste mystique, Antoinette Bourignon, prédit à Gand, le 15 janvier 1666, que Bruxelles périrait par le feu; ce qu'elle avait appris, disait-elle, étant chez l'ange Mazuriel. Lorsque cette ville fut bombardée, en 1695, par les Français, on alla déterrer cette prédiction dans les œuvres de la prétendue prophétesse, et le baron Jacques Le Roy, dont nous avons parlé plus haut, la réimprima avec un fragment de Tacite sur un prodige pareil, et quelques notes⁽¹⁾.

L'ouvrage de Cornelius Gemma, habile mathématicien et médecin instruit : *De naturae divinis characterismis* (Antv. 1575), rattache à des notions astronomiques positives, un merveilleux puéril⁽²⁾.

français contemporain de Pascal, exposant l'*Ordre et le sujet de la science universelle*, reconnaît des corps principaux et des corps dérivés; parmi ceux-ci des corps élevés simplement humides ou liquides et des corps élevés humides et terrestres, desquels dit-il, « se forment la rosée, la manne, les pluies de sang et de lait, avec les pierres, les légumes et les grenouilles qu'on croit tomber d'en haut.» *La Biblioth. française*, par M. C. Sorel, premier historiog. de France. Paris, 1667, in-12, p. 434.

⁽¹⁾ *Prædictio Anthoniae Bourignon de vastatione urbis Bruxellarum per ignem, ex collectaneis Jacobi baronis Le Roy et S.-F.-J. toparchæ S. Lamberti.* Amst. et Brux., 1696, in-12 de 13 pp. Cf. *Archiv.* I, 107—110, Bayle, *Roy (Le)*, n. B.

⁽²⁾ M. Tabaraud a inséré dans la *Biogr. univ.* xxiii, 105—106, un article sur ce personnage, dont l'existence est plus qu'équivoque. On y lit que le plus ancien exemplaire que l'on connaisse du fameux almanach, est de 1636, mais on n'est pas assuré que ce soit le premier. Si ma mémoire ne me trompe, la collection de l'*Esprit des Journaux* contient une notice sur l'Almanach de Liège. M. de Villenfagne soupçonne avec raison, que la célébrité de Philippe et de Jacques Laensbergh, a été

De semblables rêveries sont plus dignes du fabuleux Mathieu Laensbergh (¹), que d'un véritable savant.

Cependant, il appartenait aux Belges de faire des observations météorologiques moins frivoles, car on peut considérer comme Belge celui qui fabriqua le premier thermomètre. Corneille Drebbel, d'Alkmaer, eut ce mérite (²). Il est vrai, dit M. Fourier, que son instrument était loin d'avoir la simplicité qu'on lui a donnée depuis ; il n'y employait que de l'eau : ce fluide s'élevait perpendiculairement dans le tube qui le contenait, par l'effet de la dilatation de l'air confiné dans un vase avec lequel ce tube communiquait. Ce ne fut pas aux Pays-Bas, mais en Allemagne, qu'on se servit pour la première fois, en 1621, du thermomètre (³).

Nous terminerons cette première partie par un recueil d'observations dans le genre de celles que feu notre confrère, M. Kickx, réunissait à la fin de ses tables thermométriques et barométriques.

cause qu'on a donné ce nom à l'auteur supposé de ce livret. *Mélanges* (1810), p. 431. C'est aussi l'opinion de Montucla, *Hist des Math.*, II, 334.

(¹) Notice sur Gemma Frisius, par M. Quetelet, *Corresp Math.*, I, 345, et lettre à ce sujet, *Archiv. phil.*, I, 302—308.

(²) Heylen, *De inventis Belgarum, Mém. de l'Acad.*, 1^{re} série, t. V, Hist. 118.

(³) M. B. Renard, de Tournay, a écrit une *Notice historique sur le baromètre* (*Corresp. Math.*, I, 93, année 1825), par laquelle il préludait à sa réponse à une question proposée par l'université de Liège (Ib., I, 249).

M. B. Renard soupçonne que la découverte de la pesanteur de l'air pourrait être revendiquée, avec quelque fondement, par Simon Stevin, de Bruges, mathématicien de Maurice de Nassau, prince d'Orange. M. J.-C. Vorduin, d'Utrecht, couronné par l'université de Liège, en 1821—22, pour son éloge de Stevin, n'a point abordé cette question.

62 SUR LA STATISTIQUE ANCIENNE DE LA BELGIQUE.

ques sous la dénomination d'*Extraits des journaux*. Nos vieux chronographes rempliront pour nous l'office des journalistes, et nous aurons soin de laisser à leur récit le caractère de crédulité qui en accuse la date.

FIN.